Une fille libérée des mains de ses ravisseurs à Tizi Ouzou

Page 24

GRÈVE DU CNAPESTE

Benghabrit salue le retour des enseignants

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6010 - DIMANCHE 18 FÉVRIER 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ASSASSINAT DE MAURICE AUDIN

Son exécuteur toujours en vie en France

Page 3

Le conseil national ajourné au 9 mars

FFS : LE STATU QUO COMME REMÈDE

Le conseil national du FFS, réuni ce week-end, a coupé la poire en deux en décidant d'abord d'ajourner la décision de convoquer un conseil national extraordinaire au 9 mars prochain, puis de laisser la question de la suppression de l'instance présidentielle à un cabinet d'experts.

Page 3



DR



DR

PLUSIEURS ATTAQUES SONT ATTRIBUÉES AUX GEEKS DE KIM JONG-UN

PYONGYANG UN GRAND JOUEUR DANS LE CYBERESPACE

Page 7

RACKETS, HOLD-UP ET FAUX BARRAGES DANS LES ANNÉES 1990

L'ALGÉRIE À L'AVANT-GARDE DE LA LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

GRÈVES DANS L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ

Le CLA dénonce la radicalisation de la protestation

LE CONSEIL d'enseignants des lycées d'Algérie (CLA) critique la radicalisation du mouvement de grève lancé dans les secteurs de l'éducation nationale et de la santé, et appelle à une unification des rangs afin de faire aboutir leurs revendications. Le CLA appelle à des actions communes au sein de l'Intersyndicale, qui regroupe plusieurs syndicats autonomes de l'éducation, de la santé et de l'administration. «Le leadership, la lutte individuelle et la radicalisation inconsciente ne constituent plus une solution mais, au contraire, cela contribue plus à faire aboutir la stratégie mise en place pour casser toute dynamique de construction d'un vrai rapport de force… «, relève le syndicat dans un communiqué rendu public avant-hier. Le CLA estime que «le discrédit des mouvements de grève dans les secteurs de la santé et de l'éducation par les pouvoirs publics, en mentant à l'opinion publique à travers l'utilisation des médias et des organisations parachutistes afin de légitimer leurs décisions de répression exige de nous, en tant qu'organisations syndicales autonomes revendicatives et combatives dans les deux secteurs, de revoir notre stratégie de lutte et d'organisation». Indirectement, le CLA invite le Cnapeste à lutter au sein du groupe, et ce pour faire davantage pression sur le ministère de l'Education. «Réfléchir et fonctionner différemment, mais frapper ensemble, constitue le meilleur chemin pour nous. Il vaut mieux une frappe de dix personnes ensemble que dix frappes d'une personne seule», affirme ce syndicat, pour lequel les divergences en tant qu'organisations syndicales ne devraient pas être un obstacle à un combat unitaire pour «dénoncer et contrecarrer toutes les décisions et stratégies de remise en cause du droit syndical». Le CLA a également dénoncé «la radiation des enseignants grévistes» et dit «non au licenciement des syndicalistes, à la répression des manifestations publiques, au faux dialogue et aux faux représentants des travailleurs». Le CLA appelle à de «vraies négociations avec les vrais représentants». Il considère que les vrais défenseurs du droit à la santé et à l'éducation sont les enseignants et les médecins grévistes. «Le CLA n'épargnera aucun effort pour défendre ses principes et appelle tous ses adhérents à rester mobilisés et à se préparer à des actions en fonction de l'évolution de la situation», conclut ce syndicat. **L. L.**

GRÈVE DU CNAPESTE

Benghabrit salue le retour des enseignants à leurs classes



La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit a salué hier le retour des «centaines» d'enseignants «quotidiennement» à leurs classes, le qualifiant de signe d'un «sens des responsabilités» et du «respect des lois de la République».

«Depuis le verdict prononcé par la justice algérienne et les explications apportées par les cadres et personnels du secteur de l'éducation sur la nature et les motivations réelles des arrêts des cours, devenus récurrents dans un des cycles d'enseignements, des centaines d'enseignants regagnent quotidiennement leurs classes pour retrouver leurs élèves», indique un communiqué du ministère, précisant que la ministre de l'Education nationale a tenu à saluer ce retour le qualifiant de «signe d'un sens des responsabilités et du respect des lois de la République dont font partie les décisions de la justice algérienne».

Le ministère assure, à ce propos, qu'il demeure «confiant quant au dévouement et à l'engagement des enseignants pour rattraper le retard enregistré dans la progression du programme», rappelant que «toutes les dispositions ont été prises» pour que les élèves «pénalisés» soient pris en charge dans les «meilleures conditions possibles, tant sur le plan pédagogique qu'organisationnel et humain».

Interpellant la société dans toute sa composante pour «protéger l'école» et en faire un espace apaisé, favorable aux enseignements, la ministre a également remercié «vivement» les personnalités politiques, parlementaires et acteurs de la société civile qui ont exprimé leur solidarité avec la communauté éducative, ajoute le communiqué. «C'est dans un esprit ouvert vers le dialogue et la concertation sans exclusive qu'elles ont été reçues, avec le besoin, pour notre secteur, d'être à l'écoute de toutes les bonnes volontés», fait remarquer le ministère, rappelant aussi que «certains se sont proposés en médiateurs pour que cesse la déstabilisation chronique d'un secteur aussi sensible et stratégique».

«Il est bon de rappeler que jamais les portes du dialogue n'ont été fermées aux partenaires sociaux ayant le sens de la mesure et respectueux des dispositions de la loi régissant les relations de travail et des décisions de justice», affirme le ministère lequel assure que le dialogue a «toujours» été mis en exergue dans ses déclarations à tous ses partenaires et interlocuteurs, insistant sur le fait que «la chose jugée ne pouvait faire œuvre de médiation».

«Jamais, le dialogue n'a été refusé à un partenaire social soucieux de l'intérêt général et de la morale de l'Etat en respectant les lois de la République», rappelle le ministère de l'Education nationale.

S. N.

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

Les Suisses assurent des sessions de formation

LE MÉCANISME de l'examen périodique universel (EPU), un procédé d'élaboration des rapports sur les droits de l'homme, a fait l'objet hier d'une session de formation à Alger au profit des cadres des institutions œuvrant dans la protection des droits de l'homme. Cette session, qui concerne aussi les membres de la société civile activant dans le même domaine, a été inaugurée par la présidente du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki en présence de l'ambassadrice suisse à Alger, Muriel Berset Kohen. La présidente du CNDH a indiqué, à cet effet, que ce programme s'inscrit dans le cadre d'un partenariat signé entre le CNDH et l'Institut de Genève des droits de l'homme (IGDH) en octobre 2016 et financé par le ministère suisse des Affaires étrangères.

«Ces rapports révèlent la situation des droits de l'homme en Algérie, d'autant plus que notre pays a ratifié les conventions internationales garantissant les droits de l'homme», a-t-elle enchaîné.

En ce qui concerne les thématiques à aborder lors de cette session de formation, Benzerrouki a fait savoir qu'il sera question de faire connaissance avec les missions inhérentes au Conseil des droits de l'homme des Nation Unies, qui a été créé en mars 2006.

Cet organe a mis en place les mécanismes constituant son activité, entre autres l'EPU que les pays ratifiant les conventions internationales portant protection des droits de l'homme doivent établir et présenter tous les quatre ans à cette institution, et c'est dans ce sens que l'Algérie a établi un rapport qu'elle a présenté à l'instance onusienne en mai 2017.

A ce propos, Benzerrouki a relevé que le rôle du CNDH consiste à contribuer à l'établissement et à la présentation du rapport en question. De son côté, l'ambassadrice suisse a indiqué que le but de ce programme est d'aider l'Algérie à mettre en œuvre tous les mécanismes assurant la protection et la promotion des droits de l'homme. «Cet atelier est dédié particulièrement au mécanisme du Conseil des droits de l'homme à Genève, en l'occurrence l'EPU», a-t-elle souligné.

Dans le même sillage, Mme Bserset Kohen et au nom de son gouvernement a exprimé le souhait de développer la coopération avec l'Algérie dans le domaine des droits de l'homme, mais également d'encourager l'Algérie à poursuivre ses efforts très remarquables en la matière. Ce deuxième atelier de trois jours, destiné à une quarantaine de stagiaires, vient après celui organisé le 11 février à Tindouf. Quant à la prochaine session, elle aura lieu à Tlemcen le 24 février, qui sera consacrée à la dénonciation de la torture.

Tout compte fait, l'idée phare de ce mécanisme est d'offrir les opportunités aux différents pays d'améliorer la situation des droits de l'homme. Il vise, selon ses concepteurs, à assurer une égalité de traitement à chaque pays. Cela d'autant que la notion des droits de l'homme est trop « vaste et élastique» et que les autorités algériennes ont dû certainement signifier à leurs homologues suisses l'importance de prendre en considération des spécificités de la société algérienne et les constantes consacrées dans la Loi fondamentale du pays.

Aziza Mehdid

LE CONSEIL NATIONAL DU FFS AJOURNÉ AU 9 MARS

Le statu quo comme remède

Le conseil national du FFS, réuni ce weekend comme nous l'avions indiqué dans une de nos éditions précédente, a coupé la poire en deux en décidant d'abord d'ajourner la décision convoquer un conseil national extraordinaire et de laisser ensuite la question de la suppression de l'instance présidentielle à un cabinet d'experts.

Le FFS, en proie à une crise organique mortelle a décidé, contre toute attente, de tenir un conseil national extraordinaire le 9 mars prochain pour décider de la tenue ou non d'un congrès extraordinaire. Cette décision a été entérinée à l'issue des travaux du conseil national. Mais le clan dominant, qui veut éviter à tout prix un congrès extraordinaire qui serait fatal pour lui, a commencé à mettre la pression sur Ali Laskri, de l'Instance présidentielle (IP), pour revenir sur sa décision et éviter ainsi une crise organique profonde qui mettra à mal le plus vieux parti de l'opposition. Mais l'ex-premier secrétaire du parti, droit dans ses bottes, refuse de céder à cette pression malsaine.

Il s'en tient toujours à la tenue d'un congrès extraordinaire pour «laver le linge sale en famille» ou à défaut, étaler devant l'opinion publique et au grand jour «les turpitudes de certains» comme le souligne cette source interne qui croit parler au nom de l'ex-membre de l'IP. Toutefois, après avoir pris l'option de ne pas organiser le congrès ordinaire dans les délais prévus et de prôner une période de «glissement», c'est-à-dire un prolongement du mandat de la direction actuelle de deux ans, celle-ci est aujourd'hui jugée inacceptable par les militants.

Car la bataille autour de la tenue d'un congrès extraordinaire est désormais lancée.

Ceux qui s'y opposent risquent en effet de se retrouver hors structures. Et c'est précisément le nœud gordien de l'affaire.

Des personnalités issues de la société civile devenues aujourd'hui députés ne peuvent prétendre assister à ce congrès. C'est pourquoi les deux responsables de l'IP ont pris l'initiative d'organiser en mars un autre



conseil national, afin d'aboutir à un compromis pour s'accorder sur une «transition» en douce.

Malgré certaines avancées, la conclusion de ces «arrangements particuliers» semblent déranger beaucoup de monde à commencer par les militants de base, dont les avis sont ignorés à chaque grande crise interne. Le statu quo est devenu le slogan majeur de ce parti.

Pour l'heure, le conseil national du FFS n'a pas tranché la suite à donner à la démission de Ali Laskri, de l'Instance présidentielle (IP). Ladite disposition statutaire prévoit que «si le nombre des membres de l'instance présidentielle est réduit à moins de trois, un congrès extraordinaire est convoqué pour élire une nouvelle Instance présidentielle».

L'IP était composée depuis son élection aux travaux du congrès du FFS de 2013 de Mohand Amokrane Cherifi, Ali Laskri, Rachid Hallet, Aziz Baloul et Saïda Ichalamène. Jusque-là seuls Ali Laskri, Rachid Hallet, respectivement démissionnaire et écarté, ne font plus partie de l'IP de manière officielle.

L'Instance élue lors du congrès du parti en 2013, ne compte désormais que deux membres sur les cinq, à savoir, Mohand Amokrane Cherifi et Aziz Baloul.

Hocine Adryen

ASSASSINAT DE MAURICE AUDIN

Son exécuteur vit reclus en Bretagne

SELON le journal français *Le Monde*, l'exécuteur de Maurice Audin est toujours en vie et est reclus dans sa maison en Bretagne: «Il est toujours vivant. Il a 82 ans, vit reclus dans une ville de Bretagne, protégé par les lois d'amnistie votées après la guerre d'Algérie, et refuse tout entretien», lit-on dans ce journal. De même pour celui qui l'a enterré. Le 14 février, le quotidien l'Humanité publie le témoignage anonyme d'un ancien appelé du contingent, qui pense avoir «enterré le corps Maurice Audin» en Algérie, sur les ordres d'un parachutiste. Selon d'autres témoignages, Maurice Audin aurait été enterré entre Zéralda et Koléa. Cette affaire, qui revient au-devant de la scène mémorielle, a été évoquée par deux députés, Cédric Villani et Sébastien Jumel, qui ont appelé à une reconnaissance officielle de l'assassinat de Maurice Audin par l'armée française en présence de Josette Audin et de son fils Pierre lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de l'anniversaire de Maurice Audin. Une commission d'enquête pourrait désormais être diligentée afin que soit recueilli le témoignage des derniers témoins.

Mais le premier à dévoiler la vérité a été l'ex-président François Hollande qui pour la première fois, au mois de juin 2014, admet que «Audin ne s'est pas évadé» et qu'il est bien «mort durant sa détention». Son prédécesseur, Nicolas Sarkozy, n'a jamais répondu au courrier de Josette Audin. En janvier 2014 est dévoilé un document sonore posthume, dans lequel le général Paul Aussaresses explique : «On a tué Audin […] On l'a tué au couteau pour faire croire que c'était les Arabes qui l'avaient tué», ajoutant que c'est lui qui a pris cette décision.

Le journaliste Jean-Charles Deniau, qui a recueilli la confession (dans La vérité sur la mort de Maurice Audin), conclut que le mathématicien a été tué par un sous-officier français sur un ordre du général Massu répercuté par Paul Aussaresses, alors officier de renseignements. Le 22 janvier dernier, le député-mathématicien Cédric Villani déclarait dans L'Humanité s'être entretenu de l'affaire Audin avec Emmanuel Macron : «Il m'a annoncé que le grand travail d'ouverture des archives, initié par François Hollande, allait se poursuivre […] et que l'Etat ne cherchera plus à imposer sa version.

Enfin, et surtout, il a fait part de son intime conviction que, effectivement, Maurice Audin a été assassiné par l'armée française», précise l'élu qui promet des annonces «en temps utile». Le chef de l'Etat français, qui s'exprimait devant l'Association de la presse ministérielle le 13 février, a promis que «toutes les pièces seront ouvertes, y compris celles qui ne l'ont pas été» depuis l'ouverture des archives en 2014. Il ne serait «pas raisonnable de reconnaître un crime d'Etat sans avoir les preuves» formelles, mais «nous allons mettre tous les moyens en notre pouvoir pour l'établir», a ajouté le président français.

Le 11 juin 1957, lors de la bataille d'Alger, Maurice Audin, 25 ans, est arrêté à son domicile algérois avec son épouse et leurs trois enfants par les parachutistes. Retenu dans une villa à El Biar, il est alors torturé, comme en témoignera plus tard Henri Alleg, directeur de journal, aux mains des militaires en même temps que lui. Alleg sera le dernier à voir Audin vivant.

Il écrira un ouvrage autobiographique sur la torture en 1958 (La question). Plusieurs jours après l'arrestation, des militaires informent Josette Audin de la prétendue évasion de son mari lors d'un transfert. C'est la version officielle que soutiendra l'Etat français jusqu'en 2014. L'épouse porte plainte contre X pour homicide le 4 juillet 1957. En 1958 est publiée une enquête de l'historien Pierre Vidal-Naquet (L'affaire Audin) qui démontre qu'il n'y a pas eu d'évasion : Maurice Audin est mort alors qu'il était aux mains des parachutistes. Son corps n'a jamais été retrouvé. L'acte de décès de Maurice Audin sera établi en 1963, un an après qu'un non-lieu a été prononcé. «Mort durant sa détention».

Hocine Adryen

OUYAHIA À L'ADRESSE DE SES CADRES

Le RND sera plus fort en 2022

LE RASSEMBLEMENT national démocratique (RND) s'est affirmé, depuis sa fondation en 1997, par sa «constance dans ses engagements», notamment son soutien au président Abdelaziz Bouteflika et aux réformes de l'Etat et de l'économie nationale, a indiqué le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia. «Durant ses 21 années d'existence, notre Rassemblement s'est affirmé par sa constance dans ses engagements et le meilleur exemple en cela est notre soutien continu depuis 1999 au président Abdelaziz Bouteflika, auquel nous réaffirmons notre appui», a déclaré Ouyahia dans un message à l'occasion de la célébration de la fondation du parti. Ce soutien «découle de l'adhésion à la politique conduite par le chef de l'Etat et aussi de notre satisfaction devant tous les résultats imposants concrétisés par notre pays durant ces deux dernières décennies», a-t-il précisé. Ouyahia a souligné que le RND s'est affirmé aussi par «son engagement pour les réformes, les réformes de l'économie pour en accroître l'efficacité, les réformes de l'Etat pour améliorer le service public, les réformes de la politique des subventions publiques pour en garantir la pérennité au profit des personnes à faibles revenus». «Nos programmes et nos prises de positions militent pour les réformes, car nous avons connu amèrement le prix du populisme et de la fuite en avant et nous ne voulons pas voir notre pays retourner aux affres de l'effondrement financier et de la conditionnalité extérieure», a-t-il fait valoir. Ouyahia a soutenu que «l'Algérie, qui est notre cause prioritaire, nous interpelle pour être plus fort et plus efficace à son service, tant les défis et même les menaces s'accumulent sur notre patrie».»Aujourd'hui, notre pays vit partiellement à crédit et il devra rétablir ses équilibres financiers durant les cinq prochaines années, ce qui nécessitera des réformes. Ces réformes exigeront des voix patriotiques pour les expliquer et les défendre, surtout face aux surenchères démagogiques et politiciennes», a-t-il affirmé, promettant que «le RND s'engagera dans cette œuvre de sensibilisation». Il en est de même, a-t-il ajouté, des «manœuvres politiciennes qui se multiplient actuellement, en tentant de déstabiliser le front social». «Ces manœuvres sont liées aux échéances politiques de l'année prochaine. Elles vont donc se poursuivre et le pays aura besoin de forces à même de s'opposer à ces manœuvres», a-t-il mis en garde, assurant que «le RND compte s'engager dans cette résistance». Dressant le bilan de l'action du parti, il a noté qu'il a «consolidé sa présence politique dans les assemblées élues à tous les niveaux». «Les scrutins de 2007, de 2012 et de 2017 ont vu une progression continue et remarquable de nos résultats», s'est-il réjoui. Ouyahia a estimé que ce bilan «n'est pas un motif d'autosatisfaction, bien au contraire». «Pour notre propre formation politique, le développement et la progression demeurent des impératifs. Ce sont d'ailleurs là les décisions dégagées par le Conseil national en janvier dernier, pour renforcer la place des jeunes et des femmes dans nos rangs, pour développer notre présence sur la toile et pour renforcer nos structures de base», a-t-il noté «C'est grâce aux fruits de ces chantiers que notre Rassemblement sera encore plus fort aux élections de 2022 et remportera des résultats encore meilleurs», a prédit M. Ouyahia.

S. T.



MONTAGE AUTOMOBILE

Nette augmentation des importations en 2017

LA FACTURE d'importation des véhicules finis (toutes catégories) et des collections CKD/SKD destinées à l'industrie de montage des véhicules a augmenté à 2,13 milliards de dollars en 2017 contre 2,12 milliards de dollars en 2016, selon des données fournies par les Douanes. Cette facture globale est marquée par la prédominance des importations des CKD/SKD (84% de la facture) qui se sont chiffrées à plus de 1,8 milliard de dollars en 2017 contre 897,35 millions de dollars en 2016, en hausse de plus de 904 millions de dollars (+101%). Quant à la facture d'importation des véhicules finis (Véhicules de Tourisme et ceux de Transport de Personnes et de Marchandises), elle est passée à 328,22 millions de dollars en 2017 contre plus de 1,22 milliard de dollars en 2016, soit une baisse de près de 894 millions de dollars. Le nombre global des véhicules finis importés a été de 18.255 unités en 2017 contre 79.983 unités en 2016. Par catégorie, la facture d'importation globale des Véhicules de Tourisme finis et des collections CKD destinées à l'industrie de montage de ce type de véhicules a grimpé à près de 1,62 milliard de dollars en 2017 contre 1,35 milliard de dollars en 2016, en hausse de près de 265,4 millions de dollars (+19,6%), détaille la même source. Ainsi, la facture d'importation des collections CKD/SKD servant au montage des Véhicules de Tourisme a bondi à 1,51 milliard de dollars en 2017, contre 734,4 millions de dollars en 2016, en hausse de près de 779 millions de dollars (+106%).
Quant aux véhicules de tourisme finis importés, la facture a baissé à 103,82 millions de dollars en 2017 contre 617,33 millions de dollars en 2016, soit une diminution de l'ordre de 513 millions de dollars (-83%).
Le nombre des véhicules de tourisme finis importés a été de 7.552 voitures en 2017 contre 57.245 voitures en 2016. A noter que ces véhicules de tourisme importés sont ceux qui avaient été commandés dans le cadre des licences de 2016, sachant qu'aucune licence d'importation n'a été octroyée en 2017. Pour les importations des Véhicules de Transport de Personnes et de Marchandises et des collections CKD de cette catégorie de véhicules, elles se sont chiffrées à 512,55 millions de dollars en 2017 contre 767,7 millions de dollars en 2016, soit une baisse de plus de 255 millions de dollars (-33,2%). Mais la facture d'importation des collections CKD des Véhicules de Transport de Personnes et de Marchandises a augmenté à 288,15 millions de dollars en 2017 contre 162,96 millions de dollars en 2016, en hausse de 125,2 millions de dollars (+77%). Par ailleurs, les importations des parties et accessoires des véhicules automobiles (pièces détachées pour les automobiles finies...) ont augmenté à 416 millions de dollars contre 395,2 millions de dollars (+5,24%). En outre, les pneumatiques neufs en caoutchouc ont été importés pour 123,6 millions de dollars en 2017 contre 144 millions de dollars en 2016, soit une diminution de 14,2%.

M. D.

SALON DE L'ÉTUDIANT ET DES NOUVELLES PERSPECTIVES

Un rendez-vous incontournable pour les jeunes

Tout jeune à la recherche d'une formation, d'une école ou d'une orientation pour poursuivre ses études à l'étranger, pourra trouver dans le Salon de l'étudiant et des perspectives «Khotwa», qui a ouvert ses portes hier au palais de la Culture, des orientations nécessaires pour opter pour un choix particulier.



L'objectif de cet événement est d'offrir aux jeunes algériens un espace d'information et de découverte sur les choix d'études, les formations, et les opportunités qui peuvent s'offrir à eux, avec un éclairage pertinent afin de les orienter efficacement dans leurs plans de carrière et leurs futurs projets.
Selon l'organisateur de ce Salon, Zaki Soufi, cet événement s'adresse aux jeunes lycéens et étudiants des universités, ou carrément à un diplômé. Cette rencontre permettra de les orienter sur le choix de la branche à suivre à l'université, pour le choix de la formation dans le deuxième cycle, mais aussi pour effectuer une formation complémentaire. « L'idée étant d'orienter ces jeunes dans la prochaine étape de leur vie «, a-t-il précisé.
Une grande affluence et un engouement de la part des jeunes ont marqué la première journée de ce Salon. Les organisateurs en ont manifesté leur satisfaction. « Cette présence accrue des jeunes en ce premier jour ne peut être expliquée que par le grand intérêt qu'ils accordent à cette rencontre «, a souligné l'organisateur. Il a aussi tenu à signaler que le même Salon tenu à Constantine, a eu le même effet : «En une seule journée, nous avons enregistré plus de 4 000 visiteurs «, a-t-il précisé. Il faut aussi dire que cette manifestation, qui en est à sa quatrième édition, est devenue un rendez-vous annuel que les étudiants attendent avec impatience. Une formation qui ne risque pas de passer inaperçue et qui attire une attention particulière, c'est celle relative à l'énergie solaire, proposée par l'école Royal School.
Cette dernière propose cinq formations dans l'énergie solaire, à l'instar d'une formation dédiée à la maintenance et l'installation de l'électricité photovoltaïque, la maintenance et l'installation des systèmes photothermique, l'application de l'électricité solaire dans l'irrigation solaire… Youcef Amdidouche, directeur de cette école, dit avoir déjà formé plus de 200 personnes. Il a souligné que la formation est destinée au personnel des entreprises mais aussi au large public qui, d'ailleurs, a manifesté son intérêt pour cette filière, en optant pour une inscription immédiate à cette branche. Le Centre international de presse a, de son côté, marqué sa présence à ce rendez-vous estudiantin en proposant instantanément aux visiteurs des ateliers de formations en montage, prise de vue… En plus des universités algériennes, des universités étrangères ont pris part à ce Salon à l'exemple de l'université Centrale de Tunis, qui abrite déjà 50 étudiants algériens pour l'année universitaire 2017/2018. Ce Salon continuera sa tournée à Oran les 20 et 21 février, et par la suite dans d'autres wilayas du pays.

Lilia Ait Akli

FACE AU DÉFICIT FLAGRANT DES STRUCTURES PUBLIQUES

La CNAS appelée à rembourser les cancéreux traités chez les privés

LA CAISSE nationale des assurances sociales (CNAS) doit prendre en charge les malades cancéreux traités dans les cliniques privées. Une revendication exprimée vendredi par le président de l'Association nationale des chirurgiens libéraux, le docteur Zaki Chaouchaoua, lors du 6e colloque de la chirurgie. Il a déploré le fait que les malades atteints du cancer se tournent vers le secteur privé du fait qu'ils rencontrent de grandes difficultés à obtenir un rendez-vous pour la radiothérapie dans le secteur public. Mais il se trouve que bon nombre de ces malades ne peuvent pas recevoir leur traitement au niveau du privé, car très coûteux. D'où l'impératif pour la CNAS de les prendre en charge. «Le problème qui se pose actuellement est lié à la difficulté d'obtenir un rendez-vous dans les délais requis pour des séances de radiothérapie dans le secteur public», a-t-il souligné, en recommandant une coordination entre les secteurs public et privé afin de garantir une prise en charge du malade à temps, comme c'est le cas dans plusieurs pays du monde. En progression inquiétante, le cancer est devenu un véritable problème de santé publique en Algérie avec 50 000 nouveaux cas enregistrés chaque année.
Et malgré le Plan national anticancer 2015-2019, la prise en charge des patients atteints de cette maladie terrible laisse à désirer. Souvent, ils ne peuvent pas effectuer une radiologie (scanner ou IRM) et même une échographie au niveau des structures hospitalières publiques, ce qui les contraint à se diriger vers des centres de radiologie et d'imagerie privés en payant des sommes excessives. Il en est de même pour la radiothérapie dans les centres privés où le coût des traitements est hors de portée de la plupart des malades. «15 000 DA la séance de radiothérapie chez le privé», un prix qui contraint souvent les malades à abandonner les soins.
Bien qu'étant une maladie chronique qui donne droit à une prise en charge totale, les malades souffrant du cancer ne sont pas remboursés ou le sont très peu par la sécurité sociale. Pour la radiothérapie, par exemple, la CNAS leur rembourse la somme dérisoire de 400 dinars sur 15 000 DA dépensés. Face à cette situation lamentable, les associations de lutte contre le cancer, tout comme les professionnels de la santé, dénoncent le déficit grave en matière de prise en charge des malades atteints du cancer, qui réduit leur espérance de vie en engendrant des morts parfois évitables. Le ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale a été souvent interpellé pour réviser le système de remboursement de ces malades et remédier au vide législatif en ce qui concerne la prise en charge d'une manière effective, mais peu de choses ont été concrétisées à ce jour, alors que le cancer a décimé des milliers de personnes en Algérie. La Ligue algérienne de défense des droits de l'homme avait déjà parlé de 12 000 décès du cancer chaque année faute de prise en charge adéquate.

Z. M.

RACKETS, HOLD-UP ET FAUX BARRAGES DANS LES ANNÉES 1990

L'Algérie à l'avant-garde de la lutte contre le financement du terrorisme

L'Algérie, qui a une longue expérience reconnue dans le monde en matière de lutte contre le financement du terrorisme, va abriter prochainement une conférence internationale sur le sujet. Une occasion pour les participants étrangers d'enrichir leur savoir-faire en vue d'assécher, davantage, les sources qui continuent à financer les organisations internationales terroristes.

En parlant de cette expérience, il est important de rappeler les premières sources de financement du terrorisme en Algérie. Tout a commencé durant les années 1990, lorsque les services de sécurité ont dû faire face, seuls et pour la première fois, à un terrorisme des plus barbares à cette époque, étaient financé à partir des rackets dont victimes les catégories aisées de la population.

Un terrorisme différent de celui de l'époque de Mustapha Bouyaâli et Abdelkader Chebouti les deux premiers chefs terroristes de la mouvance islamiste apparu durant les années 1980. En 1994, sur la plage dite « Kaâ Essour «, à Bab El-Oued (Alger) avaient été rejetés par la mer des milliards de centimes en dinars algériens. La presse algérienne, à l'époque, avait évoqué l'échouement d'un navire qui transportait cet argent. En coulant, le navire aurait libéré des milliers de billets de banque. Le climat était effectivement hostile et la mer déchaînée.

Quelques années plus tard, nous avons appris auprès d'un officier de la police judiciaire de la daïra de Bouzaréah, territorialement compétente, que l'argent provenait d'une grotte, contrairement à ce qui avait été rapporté par la presse. «L'enquête avait déterminé alors que cet argent avait été caché par des terroristes dans une grotte et que la marée basse l'avait emporté», explique notre interlocuteur.

Les terroristes avaient racketté des commerçants de la très connue place commerciale de Bab Ezzoun, à Alger, mitoyenne à La Casbah, où sévissaient les tristement célèbres « Houcine Flicha «, « Yassine Napoli « et « Moh Jetta «, des chefs terroristes du Groupe islamique armé (GIA).

Les chefs du GIA, auteurs de nombreux massacres à Alger, dont ceux de Raïs, à Sidi Moussa, et ceux de Bentalha, finançaient leurs crimes avec l'argent du racket.



Les commerçants récalcitrants étaient égorgés, décapités et leurs têtes étaient suspendues sur des pylônes, et ce pour dissuader toute résistance de la part des commerçants.

L'argent dissimulé dans la grotte provenait donc de racket et était destiné à financer des attentats. En moyenne on signalait six voitures piégées par jour, et ce jusqu'au démantèlement de l'atelier d'Oued El-Alleug, dans la banlieue algéroise, utilisé par le GIA.

Les rackets : une première source financière du terrorisme

Le racket des commerçants était l'un des principaux moyens utilisés par le GIA pour financer l'achat de produits explosifs servant dans les attaques aux voitures piégées. Il y avait également la vente de pièces de rechange de voitures volées. Le GIA volaient de voitures, mais ne pouvant procéder à leur mise en vente en l'absence de documents, dont la carte grise, les désossait et les vendait en pièces détachées.

Ce qui explique le fait qu'ils ciblaient des voitures dont les pièces de rechange étaient les plus sollicitées sur le marché parallèle. L'argent obtenu était utilisé non seulement pour le financement des attentats mais aussi pour la prise en charge financière des familles de terroristes. Le jour de l'Aïd-el-Adha (fête du sacrifice), le GIA offrait aux familles de terroristes des moutons achetés avec l'argent provenant de rackets ou de la vente de pièces de rechange de voitures volées. Pour rappel, le GIA disposait également d'une branche chargée d'assassiner les journalistes et les intellectuels, le Front islamique du djihad armé (FIDA).

Près d'une centaine de journalistes et de travailleurs dans la presse ainsi que des intellectuels ont été assassinés par le FIDA dans les années 1990. Composé de nombreux universitaires, le FIDA constituait en quelque sorte l'»élite» du GIA. Ses membres louaient des appartements en ville, à Alger, pour passer à l'action. Très souvent, les terroristes étaient en compagnie de femmes et d'enfants pour faire croire qu'ils étaient en famille et donc éloigner les soupçons.

Les enquêtes menées par les services de sécurité ont toutefois permis la découverte du pot aux roses. C'est pourquoi une note du ministère de l'Intérieur avait été adressée, dans les années 1990, aux agences immobilières, les obligeant à informer la Sûreté ou la Gendarmerie nationales de toute transaction immobilière.

Le but des services de sécurité était de découvrir toute installation de terroristes en zone urbaine. En 2011, même si l'état d'urgence a été levé en Algérie, aucune note n'a été adressée aux agences immobilières pour annuler l'obligation d'informer la Sûreté ou la Gendarmerie nationale, de toute transaction immobilière.

Néanmoins, les agences immobilières, pour leur part, ont cru que l'obligation n'était plus en vigueur. Pour éloigner les soupçons, les terroristes louaient des appartements pour une longue durée, et pour cela, il fallait débourser d'importantes sommes d'argent. Les prix de la location étaient en effet devenus très élevés car les populations quittaient les zones rurales pour fuir les terroristes et se réfugiaient en zone urbaine, créant une pression sur la démographie locale.

Les terroristes ont alors décidé d'organiser des hold-up contre des postes et des banques de la capitale. Pour cette mission avaient été désignés les tristement célèbres terroristes Houcine Flicha, Napoli et Moh Jetta, réputés pour avoir terrorisé La Casbah avant même l'avènement du terrorisme.

Ils ont rejoint le GIA dès le début des années 1990. Une autre forme de financement du terrorisme est par la suite apparue à partir de l'année 2003, à savoir les demandes de rançon à des gouvernements étrangers après le kidnapping de touristes.

Le premier enlèvement revendiqué par AQMI a été l'œuvre d'Amari Saifi, alias El Para, auteur du rapt de 32 touristes occidentaux durant l'année 2003. Un enlèvement qui a rapporté 5 millions d'euros à la nébuleuse. C'est ainsi qu'on a assisté au début d'une longue série d'enlèvements de touristes au Sahel, dont le nombre a dépassé une centaine entre 2003 et 2011.

Ce mode financier a permis à AQMI d'empocher quelque 193 millions d'euros. Une «cagnotte considérable» investie, par la suite, dans l'achat d'armements de guerre, de véhicules tout-terrain, mais aussi dans le recrutement de nouveaux combattants et la relance des attentats criminels.

Aujourd'hui, on est passé à une tout autre forme de financement du terrorisme, celle du détournement et de l'exploitation des richesses naturelles des nations.

Les exemples sont nombreux. L'EI ou Daech a vendu du pétrole irakien et libyen pour financer les attentats à travers le monde entier. Le financement du terrorisme connaît plusieurs autres formes.

L'Algérie en a fait l'amère expérience, elle qui a tant souffert, et ce pendant de longues années.

Sofiane Abi

LUTTE ANTITERRORISTE

Un dangereux terroriste abattu et reddition d'un autre

UN DANGEREUX terroriste a été abattu avant hier à El Milia (Jijel) par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), alors qu'un autre terroriste, s'est rendu hier aux autorités militaires de Tamanrasset, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une embuscade menée dans la zone de Tarsate, commune d'El Milia, wilaya de Jijel (5ème Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu ce vendredi un dangereux terroriste, en l'occurrence le dénommé F. Sofiane, alias Abou Doudjana, fils du terroriste neutralisé, le 15 avril 2017, F. Khoudja, dit Abbas.

L'opération a permis de récupérer un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux chargeurs et une quantité de munitions», précise-t-on de même source.

«Dans le même contexte, et grâce aux efforts permanents fournis par les Forces de l'Armée nationale populaire, le terroriste L.L. Mokhtar, alias Abou Hadjer, s'est rendu, hier, aux autorités militaires à Tamanrasset (6ème RM), en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et un chargeur garni. Le terroriste a rejoint les groupes terroristes en 2012», ajoute le communiqué.

«Ces résultats s'inscrivent dans la dynamique des opérations menées par nos Forces armées pour assainir notre pays du fléau du terrorisme et asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national», souligne la même source.

T. R.

PLUSIEURS ATTAQUES SONT ATTRIBUÉES AUX GEEKS DE KIM JONG-UN

Pyongyang un grand joueur dans le cyberespace

Les tendances principales du développement des technologies de télécommunication favorisent l'augmentation de l'accès aux multiples ressources disponibles sur le web. Le terrain est fertile et les logiciels innombrables. Dans le cyberespace se mêlent autant les données personnelles d'individus ordinaires que des ressources à caractère civile et militaire. Au moins 7.2 milliards d'appareils sont connectés à l'internet selon les statistiques de département américain de la sécurité intérieur (DHS) de 2017. Tout ce contenu et cet espace demeurent, aujourd'hui, vulnérables tant les lois leur assurant une protection optimale ne sont pas tout à fait mises en place. Les failles sont nombreuses. Ce vide juridique constitue un terreau idéal pour «les délinquants du net» à savoir les hackers et les pirates informatiques.

En dépit de l'amélioration des moyens de protection et de prévention, il demeure difficile de traquer «les cybercriminels» ou de les poursuivre tant ils améliorent de leur côté les moyens et les outils de leurs forfaits sans que leurs activités leur rapportent des gains financiers considérables contre peu de couts.

Quatre grands joueurs occupaient le terrain de la « cyberguerre» : Les États-Unis, la Chine, la Russie et Israël. Mais depuis quelques années des acteurs et non des moindres ont fait leur apparition dans ce cercle restreint du gotha virtuel. Il s'agit de l'Iran, l'Inde et la Corée du Nord.

C'est ainsi que Pyongyang a décidé de tirer profit des avantages du net pour lancer sa guerre contre ses ennemis ou du moins se doter des moyens d'asseoir une influence considérable dans le cyberespace. «La cyberinfluence» devient le maitre-mot des décideurs Nord-coréens. Il ne s'agit pas pour Pyongyang de protéger son programme nucléaire suite aux attaques électroniques qu'elle a subies des Etats-Unis mais surtout de porter l'estocade en frappant des cibles occidentales. Depuis 2014, les États-Unis ont multiplié les cyberattaques contre la Corée du Nord en vue de neutraliser le programme de missiles nucléaires de Pyongyang. Contrainte de riposter, Pyongyang lance ses « soldats du net » contre Sony Pictures. Le piratage fut dévastateur. Le président Barack Obama ordonnait au Pentagone d'intensifier ses attaques électroniques et cybernétiques contre la Corée du Nord dans le but d'empêcher le bon déroulement de ses lancements de missiles, selon le New York Times.



L'INSTITUT D'INFORMATIQUE À L'UNIVERSITÉ DE PYONGYANG



L'HÔTEL «CHILBOSAN» QUI A SERVI DE QG AUX HACKERS

UNE ÉLITE D'HACKERS

Pyongyang met ainsi en place une stratégie cybernétique qu'elle jugea aussi importante que le programme nucléaire. Les deux combats sont censés traduire la politique nationale de «Songoun» («l'Armée avant tout»). Sous l'impulsion de Kim Jong-un, la Corée du Nord forme une élite destinée aux cyberattaques internationales. Pour ce faire, les dirigeants du pays vont s'atteler à former les ingénieurs et les spécialistes dans les technologies informatiques en leur garantissant les meilleures conditions de formation de pointe en vue de les affecter au sein des contingents de la cyberguerre.

Selon l'expert américain Martyn Williams, ces « cyber-espions », sont gérées par le Parti ou par l'armée. Ils sont ensuite envoyés achever leur formation à l'étranger, souvent chez la Chine voisine ou l'Iran.

Selon les experts en sécurité informatique, «la cyberarmée » de la Corée du Nord est autant professionnelle qu'efficace. Elle est surtout «agressive». L'ancien sous-directeur de l'agence américaine de la sécurité nationale (NSA) Chris Inglis a qualifié le cyberprogramme de Pyongyang «comme l'un des plus performants sur la planète en raison de sa capacité d'atteindre tous les objectifs avec peu de dépenses».

Depuis, les pirates informatiques nord-coréens sont au cœur de l'actualité tant leurs récentes attaques contre des cibles ultra protégés lèvent le voile sur leur potentiel technologique et leur capacité de nuisance. On leur impute le vol de plans militaires sud-coréens ultrasecrets, de « cyber-braquage de banques » et d'avoir hacké des plateformes d'échange de « bitcoins » en Corée du Sud. En dépit de l'absence de preuves d'implication directe de la Corée du Nord, les média et les services de renseignements imputent aux hackers nord-coréens, la majorité des «cyberattaques» les plus destructrices. Les incident répertoriés jusqu'à l'heure révèlent les visées de Pyongyang dans le cyberespace.

Il s'agit en premier lieu de nombreuses intrusions aux réseaux informatiques des institutions financières qui constituent des sources de revenues vitales pour le pays qui fait face à de pénibles sanctions économiques.

En outre les pirates nord-coréens subtilisent des programmes et autres informations servant au développement du complexe militaro-industriel de Pyongyang. Ils se sont par ailleurs évertués à collecter les données privées des particuliers, des employés et responsables des forces armées américaines et sud-coréennes voire des plans des casernes ou siège militaire.

Les attaques les plus spectaculaires sont celles menées à travers le virus WannaCry qui ont surtout démontré les capacités de PyongYang de paralyser des infrastructures civiles et éventuellement les parcs informatiques militaires. Le virus WannacCry est un RANSOMWARE dont le principe est de crypter les données des cibles contaminées, de demander une rançon aux victimes pour récupérer leurs fichiers faut de quoi ils sont détruits. On le trouve également sous le nom de Wanna Decryptor.



LES SUDCORÉENS SCRUTENT LE NET

Ces opérations sont aussi destinées à mettre en valeur «la grandeur » de l'Etat coréen et de son leader Kim Jong-un. L'attaque contre Sony Pictures était justement destinée à étaler cette puissance de dissuasion, selon le FBI qui souligne que les pirates de PyongYang ont acquis la capacité de masquer leurs attaques et leurs toutes sortes d'opérations dans le cyberespace. Cette stratégie repose sur l'éloignement de l'Etat de tout implication ou de tout soupçon afin d'éviter des cybers contre-attaques. Les nord-coréens ont mis en place un système performant de protection de leurs réseaux. Le quotidien anglais «The Guardian » avait rapporté que la tentative des Etats-Unis de saboter les installations nucléaires de la Corée du Nord en lançant en mai 2015 une attaque avec le virus «Stuxnet » ont été un échec. Stuxnet est un ver informatique conçu en 2010 par la NSA pour s'attaquer aux centrifugeuses iraniennes d'enrichissement d'uranium.

LE QG DE CHILBOSAN

Les opérations de couverture anonyme se déroulent à partir d'un pays étranger, afin d'éloigner les soupçons des enquêteurs du net et le traçage des empreintes électroniques (adresses IP) Pour sa part, la revue américaine «Business Insider», citant des experts de «la cybersécurité» ainsi que des rapports des services de renseignement, rapporte que la majorité des des hackers nord-coréens ont été localisés dans l'hôtel «Chilbosan» à Shenyang dans le sud de la Chine. C'est dans cet hôtel qu'ils ont installé leur QG (quartier général) et lancé leurs opérations de piratage, espionnage et de chantage attaques qui se sont étendues à des pays comme la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Népal, Kenya, le Mozambique et l'Indonésie, selon la société de sécurité informatique «Recorded Future ». En se cachant sous des drapeaux étrangers, notamment russes ou chinois, les hackers causent du tort à ces pays. La Russie et la Chine sont alors accusées d'être les sources d'attaques informatiques alors que les véritables coupables sont ailleurs. Les hackers Nordcoreens ont, selon les mêmes sources, réussi à stocker des milliers de fausses IP russes et chinoises. Mais il est difficile de faire une évaluation réelle sur les soldats de la «cyberarmée» au service de Kim Jong-Ju. Les services de renseignements et les agences qui scrutent le net depuis des années pensent que le nombre de ses soldats est passé en 20 ans de 50 à 17000 mais ignorent toutefois avec quelle technologie ou réseau opèrent ses soldats. De récentes informations publiées par plusieurs médias dont le New York Times, citant les services de renseignements américains et britaniques, font état 7 000 « hackers » en activité en Corée du Nord dont un grand nombre agissent est à l'extérieur du pays. Désormais, le poids de cette armée de pirates ne cesse de grandir et avec elle sa nuisance qui met en péril la sécurité d'un espace commun reliant la planète entière. La menace nord-coréenne n'est plus à démontrer. Les géants de l'informatique et de la cyber-sécurité ainsi que les fabricants d'antivirus ont tiré al sonnette d'alarme sur la menace nord-coréenne. La même appréhension est partagée par les Etats-Unis et l'Union européenne qui reconnaissent l'influence grandissante de la Corée du Nord dans le cyberespace. L'ancien secrétaire adjoint chargé de la cybersécurité à la DHS, Robert Silvers, a mis en garde contre la capacité de nuisance des hackers nord-coréens. «Tout le monde est concentré sur le programme nucléaire de Pyongyang alors que Kim-Jun-Un a mis en place une arme dévastatrice pour les Etats-Unis sans qu'il ait besoin de pousser un bouton de missile », a-t-il dit. Il appelle à une conjonction des efforts de tous les pays pour contrecarrer la « nuisance » de Pyongyang. Mais au vu des menaces américaines contre la Corée du Nord qui ont conduit par ricochet à l'escalade de la tension entre Seoul et Pyongyang, beaucoup restent sceptiques quant à un règlement de la crise de la péninsule coréenne par des voies pacifiques tandis que d'autres mettent en cause la sincérité de Washington à œuvrer aux côtés des pays impliqués dans les négociations avec Pyongyang (le dialogue des 6+1) à une désescalade de la tension. Ce qui donne à penser que les «cyber-espions» nord-coréens continueront à s'en prendre à leurs «ennemis» sur le net. Le dernier acte en date est révélé par l'éditeur américain de l'antivirus McAfee qui a fait état de tentatives d'incursions des pirates nordcoreens dans les bases de donnes des serveurs du comité d'organisation des jeux olympiques d'hiver à Pyeonchang (Corée du Sud). Le 12 février dernier les organisateurs ont confirmé qu'une attaque informatique avait été menée durant la cérémonie d'ouverture. Alors que la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques battait son plein vendredi 9 février l'infrastructure informatique de l'organisation a été visée par une cyberattaque. Les serveurs internes ainsi que le réseau Wi-Fi public ont été touchés, avec pour conséquence l'impossibilité pour certains spectateurs d'imprimer leurs billets d'entrée. Les organisateurs se sont abstenus de révéler la source de l'attaque. Cet incident démontre selon les experts que la menace la plus dangereuse actuellement n'est pas celle qui peut provoquer un champignon de fumée mais celle qui est silencieuse et invisible. **K.M.**

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES À ALGER

Sous le tapis de Mizo

Visible jusqu'au mercredi 07 mars, à la galerie d'art Issue 98 à Alger-centre, l'exposition Under the rug de l'artiste plasticien Mizo comprend une quinzaine de photographies qui suscitent l'interrogation.



En dévoilant cette fois-ci une quinzaine de photographies, l'artiste à plusieurs facettes Mizo met en évidence une inspiration reflétant la société algérienne, dans sa nouvelle exposition dont le vernissage a eu lieu dans la soirée de jeudi dernier à la galerie Issue 98 à Alger. Under the rug (Sous le tapis) reflète le vécu quotidien par des photographies inédites et énigmatiques, une réalisation combinant la peinture à la photographie. Les œuvres de Mizo puisent dans le vécu de la société algérienne, elles donnent à voir des portraits, des paysages et des objets reconstitués dans une synthèse de l'art de la peinture et la photographie. En grands formats, ces tableaux sont suggestifs et allusifs, à l'exemple d'une femme, yeux fermés et enveloppée dans une robe aux rubans sur lesquels nous pouvons lire « fragile ». Le visiteur peut également apprécier une des photographies sur laquelle il va apercevoir une multitude de chaussures, dévoilée en partie sous un beau tapis. En marge du vernissage, l'artiste Mizou a affirmé que son art se veut un « reflet de la société » dont il s'inspire. Il a expliqué que « l'humain occupe une grande place dans mon art pictural qui accorde une place de choix en interprétant ce que la société exprime à travers une multitude de messages », rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Peintre autodidacte et photographe, Mizo se présente comme celui qui a développé lui-même une technique dont il a lui seul le secret. Il confie s'être « lancé dans différentes étapes plastiques et picturales qui donneront à ses œuvres une dimension inédite, après la concrétisation photographique du concept ».

Ses photographies prennent alors « vie et l'observateur se perd dans l'illusion entre la photographie et la peinture ». L'artiste expose régulièrement depuis 2008 en Algérie, notamment la série Identity (Identité) dans laquelle il montre le voile traditionnel algérien (hayek) dans différents aspects.

De même qu'il exposé ses œuvres à l'étranger : Etats Unis d'Amérique, Canada, Espagne et Grande Bretagne. Mizo est aussi auteur de films dans lesquels il interpelle sur l'ego de l'Homme. Un thème qu'il a traité en trois parties : l'autocensure ; l'éloquence du silence ; la rébellion, les ficelles d'une désobéissance.

R. C

RENCONTRE SUR L'ÉCRIVAIN CERVANTÈS À ALGER

UNE RENCONTRE ANNUELLE sur le romancier espagnol Miguel De Cervantès, dans sa première édition, sera organisée en avril prochain à Alger, indique ce jeudi le ministère de la Culture dans un communiqué. Cette édition sera consacrée à la personnalité et à l'œuvre de Cervantès (1547-1616) en présence de chercheurs étrangers et algériens.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et l'Ambassadeur d'Espagne à Alger, Santiago Cabanas Ansorena ont également convenu d'« associer les architectes espagnoles et algériens » dans l'opération d'aménagement de la Grotte de Cervantès à Alger pour être « un site culturel et touristique ».

Cervantès a vécu plusieurs années à Alger après sa captivité en 1575. Un passage qui aura une grande influence sur son œuvre Don Quichotte, l'un des romans les plus importants de la littérature espagnole et mondiale.

DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE EN 71 ŒUVRES

Un chant de couleurs à Tlemcen

UNE EXPOSITION d'œuvres picturales et de sculptures de l'artiste peintre Ahmed Mebarki est visible jusqu'au mercredi 28 février, à la galerie Abdelhalim-Hamch de la maison de la culture Abdelkader-Alloula à Tlemcen.

Cette manifestation, débutée jeudi dernier en présence des responsables du secteur culturel local, comporte « pas moins de 59 tableaux réalisés grâce à la technique de grattage de peinture ainsi que 12 sculptures, dont quelle bête, un jeune désœuvré et l'épervier », a expliqué l'artiste. Intitulée Un chant de couleurs, cette exposition met en relief également des œuvres picturales à l'instar de agrippe, auteur facile, ou bien encore actimie, ainsi que des peintures réalisées sur trois instruments musicaux, à savoir des bendirs. Plusieurs de ses œuvres, dont Composition 2011, Gravitation sédentaire, S'exploser 2016, Accumulation 2002 et Symphonie Dale 2001, sont aussi exposées au niveau de cette galerie à la grande joie des connaisseurs et amateurs de cet art. Agé de 68 ans, cet artiste en est à sa quarantième exposition au niveau de la maison de la culture de Tlemcen, où il travaillait comme artiste peintre à l'atelier d'enseignement de cet art. Il tente, à travers les toiles et œuvres exposées, fruit de longues années de labeur et des sculptures qui mélangent l'acier au bois, de montrer aux visiteurs des notions de l'art contemporain et de l'abstrait qui le distinguent de nombreux artistes, ont indiqué des artistes à l'APS. Actuellement retraité du secteur de la Culture, Ahmed Mebarki expose depuis les années 1980 en Algérie et à l'étranger. Sa longue expérience lui a valu de nombreuses distinctions, dont le premier prix des arts plastiques à Tlemcen en 1988, le second prix de l'affiche d'art en 1993, le troisième prix du festival des arts plastiques de Souk Ahras en 1996 et le premier prix de l'affiche de l'environnement en 1999.

APS



SORTIR

ANDALOU
L'artiste Abbas Righi de Constantine en concert de musique andalouse. Le jeudi 22 février. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Au programme : chant et musique malouf, nouba, aâroubi, zedjel, mahdjouz, hawzi. Accès : 500 DA.

CINEMA
Festival du cinéma latino-américain. Institut culturel Cervantès d'Alger. 18h. Le jeudi 22 février : El Juego Sucio de Nitsy Grau de l'Equateur. Chaque jeudi un film jusqu'au jeudi 15 mars. Café de Hatuey Viveros du Mexique. De Ollas y Sueños d'Ernesto Cabellos du Pérou. Miranda regresa de Luis Alberto Lamata du Venezuela.

FLAMENCO
Chicuelo et Marco Mezquida d'Espagne en concert Connexion. Le vendredi 23 février. 20h. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Flamenco-jazz avec Marco Mezquida de Minorque, pianiste de renommée nationale,
Juan Gomez Chicuelo de Barcelone, guitariste de flamenco contemporain de référence, Paco de Mode le percussionniste. Une rencontre de musiciens chevronnés et une envie d'imaginer un nouveau répertoire.

METALGERIA
Première édition de Metalalgeria sous le slogan Metal pour tous. Samedi 24 février. 10h-16h. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23, Alger. Journée portes ouvertes sur la musique metal en Algérie avec les artistes. Concerts, films, débats, marché : instruments, accessoires.

PEINTURE
L'artiste peintre Hacen Drici expose Hope in darkness – une trentaine d'œuvres – jusqu'au dimanche 25 février. Galerie Seen Art. Dely-Brahim-Alger.

CINE-ITALIA
Hommage aux réalisatrices italiennes de Francesca Comencini à Wilma Labate. Un mini-cycle de films jusqu'au 26 février. Institut culturel italien. Tous les lundis à 18h45. Entrée libre ou réserver à : iicalgeri.segr@esteri.it

FEMININ
Exposition Houn'na de dix artistes peintres et photographes jusqu'au mardi 27 février. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23, Alger.

CASBAH
Exposition Artisans de la Casbah jusqu'au mercredi 28 février. Institut Cervantes d'Alger. Un hommage à ces artisans de la vieille Cité d'Alger dont les objets font partie du paysage quotidien et familier des maisons.

PATRIMOINE
Conférence Constitution d'une collection : le musée national des Beaux-Arts d'Alger par Amel Djenidi, doctorante en communication et muséologie. Le samedi 03 mars. 11h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

DESSIN
Premier Salon national du dessin. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger jusqu'au lundi 05 mars. 21 artistes d'Algérie exposent Dessinez vos desseins. Le dessin, un savoir fondamental dans la création et l'histoire de l'art.

LEMMA
Sortie du premier album éponyme de la troupe féminine Lemma avec Souad Asla au chant et Hasna El Becharia au gumbri. Ed. Ostowana. Un recueil de la musique populaire de la Saoura (région du sud-ouest algérien), réalisé par douze chanteuses et musiciennes aux percussions.

NOUVEAUX CAS DE ROUGEOLE ET DE RUBÉOLE

Le ministère de la Santé appelle à la vaccination des enfants



LE MINISTÈRE de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière appelle à la vaccination des enfantes contre les virus de la rougeole et la rubéole notamment après l'enregistrement de nouveau cas dans certaines wilaya en raison de l'échec des deux campagnes de vaccination organisées en 2017 et 2018.

L'apparition de nouveau cas de rougeole et de rubéole revient principalement à la réticence des parents à vacciner leurs enfants dans le cadre des deux campagnes organisées en mars 2017 et du 25 décembre 2017 au 7 janvier 2018, n'yant touché que 40% de la catégorie ciblée (6-14 ans), a indiqué à l'APS le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, Djamel Fourar.

«L'échec des campagnes de vaccination contre la rubéole et la rougeole est alarmant dans le sens où il pourrait entrainer la résurgence de ces deux virus mortels pour les enfants et les adultes comme cela a été le cas dans la wilaya d'El-Oued qui a enregistré récemment 18 cas confirmés ainsi que le décès d'un enfant de quatre ans, contaminé par des écoliers n'ayant pas été vaccinés», a t-il-précisé.

A ce propos, le Dr. Fourar exhorte tous les parents qui n'ont pas vacciné leurs enfants âgés de 6 à 14 à se présenter aux établissements de santé publique de proximité (EPSP) pour le faire, soulignant la disponibilité du vaccin au niveau de ces établissements.

Il a rappeler à cette occasion le programme national de vaccination contre la rougeole lancé par le ministère de la Santé en 2017 après avoir enregistré près 17.000 cas en 1996 et près de 20.000 cas en 1997 dans le milieu scolaire, ajoutant que près de 10.000 élèves en ont bénéficié en 2003.

L'initiative du ministère s'inscrit dans le cadre de la poursuite de cette campagne jusqu'à l'élimination de cette épidémie conformément à la stratégie mondiale tracée, à cet effet, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le directeur de la prévention s'est dit satisfait quant à l'élimination par l'Algérie de la poliomyélite lors de ces dernières années, ajoutant que le pays oeuvre dans le cadre de la même dynamique à éliminer la rougeole et la rubéole. A rappeler que la campagne de vaccination organisé mars dernier (2017) par le ministère de la Santé en coordination avec celui de l'Education nationale au niveau des établissements scolaires et ayant ciblé près de 7 millions d'élèves âgées entre 6 et 14 a connu un faible taux de réponse de la part des parents en raison du tollé médiatique suscité par certains sur l'innocuité des vaccins et leur origine.

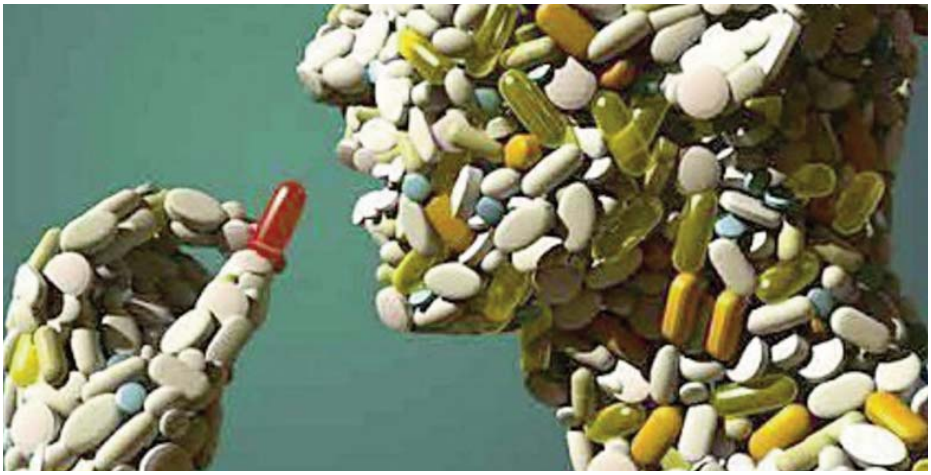
Pour pallier ma situation, le ministère a dû organiser une campagne de rattrapage entre le 25 décembre 2017 et le 7 janvier 2018 au niveau des établissements scolaires mais elle n'a réalisé que 40% de son objectif.

APS

MALADIES CHRONIQUES

Appel à la réactivation des commissions médicales

Des diabétologues ont appelé vendredi à Alger, lors du 3e colloque sur le diabète, à la réactivation des commissions médicales nationales pour les maladies chroniques.



Lors de cette rencontre, ces spécialistes ont mis l'accent sur l'impératif de réactiver les commissions médicales nationales d'oncologie, de diabétologie et des maladies cardiovasculaires, précisant que ces commissions peuvent contribuer à la promotion de la prévention au sein de la société et à la lutte contre les facteurs à risque à même de réduire l'atteinte par ces maladies qui constituent un lourd fardeau pour le Trésor public.

Le Pr Mensour Berouri, spécialiste en médecine interne, a mis en avant la nécessité de relancer le programme national de lutte contre les facteurs à risque, élaboré par le ministère de la Santé en 2015, ajoutant que «si les autorités publiques n'appliquent pas ce programme en temps voulu, l'Etat se retrouvera dans l'incapacité de faire face au risque de ces maladies tant au niveau social qu'économique».

S'appuyant sur les données de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), le Pr Berouri a rappelé que le remboursement des médicaments a atteint en 2016 plus de 180 milliards de DA dont 26% pour la prise en charge du diabète (46 milliards de DA).

Pour sa part, le chef du service d'endocrinologie et de diabétologie à l'Hôpital de Beni Messous, le Pr Mourad Semrouni, a exprimé son regret quant au manque de coordination entre les ministères de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et celui du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale pour ce qui est de la gestion et la prescription des médicaments, saluant en revanche les résultats de l'étude nationale réalisée par le ministère de la Santé durant les dernières années sur le dépistage précoce du diabète. D'autre part, le Pr Djamel Belkhedir de l'Hôpital Ibn Sina à Rabat (Maroc) a plaidé pour l'impératif «de sensibiliser la société maghrébine sur le diabète et les autres maladies chroniques, alors que le diabétologue, Jean-Paul de Gier a mis l'accent sur l'impératif de lutter contre les facteurs à risque à l'origine de cette maladie à l'instar de l'obésité.

MAL DE DOS

Quand peut-on pratiquer l'automédication ?

IL EST POSSIBLE dans un premier temps de soigner nous-mêmes notre dos si la douleur est récente et si le mal de dos ne représente pas un caractère d'urgence comme pourrait l'être une fracture de la colonne ou une hémorragie. La douleur est également un bon signe indicateur. Si elle est supportable, il est tout à fait possible de tenter une automédication. Cependant, toute douleur subaiguë ou chronique au-delà de 2 à 3 mois nécessite une consultation médicale chez son médecin. Le champ d'action est plutôt large puisqu'il est possible de soigner les douleurs d'origine inflammatoire (discopathie), mécanique (cruralgie, sciatique), musculaire (lumbago, torticolis, dorsalgie) ou articulaire (poussée inflammatoire d'arthrose). Sans oublier les douleurs neuropathiques comme celles de la fibromyalgie.

En administrant d'abord un antidouleur comme le paracétamol vendu en pharmacie sans ordonnance. A raison d'un comprimé de paracétamol 1 000 pour l'adulte toutes les 6 heures pendant 3 jours. (Paracétamol 500 pour les enfants entre 27 et 40 kilos toutes les 6 heures / Paracétamol 500 pour les enfants de 41 à 50 kilos toutes les 4 heures). Puis en complétant avec un remède naturel par exemple. Certaines plantes possèdent effectivement des propriétés antalgiques puissantes. C'est le cas de l'arnica idéale en cas de choc, douleur et spasme musculaire. Vous pouvez l'employer en huile de massage directement préparée en pharmacie à appliquer sur la zone douloureuse. Versez de l'huile sur la région à traiter puis massez en douceur quelques minutes. Vous pouvez renouveler le geste 2 à 3 fois par jour. Ne pas utiliser chez les femmes enceintes et les tout-petits.

Vous pouvez également utiliser l'arnica sous forme homéopathique en laissant fondre sous la langue 3 granules en 9 CH, 5 fois par jour et ensuite à la demande jusqu'à disparition des symptômes. Il n'existe aucune contre-indication.

A l'aide de médicament classique en vente sans ordonnance en pharmacie tels que l'ibuprofène ou l'acide niflumique. A administrer par voie orale à raison de 200 mg pour les enfants 400 mg pour l'adulte 2 fois par jour pendant 3 jours.

Côté remède naturels, vous pouvez avoir recours à des plantes aux propriétés anti-inflammatoires. C'est le cas de la Griffe du diable ou Harpagophytum à utiliser sous forme de gélules vendues en pharmacies, parapharmacies et certains magasins bio. Vous pouvez prendre 2 gélules 3 fois par jour, avec de l'eau, avant les repas. Cette plante est contre-indiquée aux personnes souffrant d'ulcère gastrique ou du duodénum, ainsi qu'aux femmes enceintes et aux enfants.

Très efficace aussi : les bourgeons de cassis en teinture mère. Diluez dans un grand verre d'eau 50 gouttes 3 fois par jour pendant une semaine. Ne pas employer ce remède chez la femme enceinte et l'enfant.

Vous pouvez tenter également Bryonia et Rhus toxicodendron si la douleur est d'origine rhumatismale. Laisser fondre sous la langue 3 granules en 9 CH, 5 fois par jours jusqu'à disparition des douleurs.

En prévention, pensez à rajouter à votre vinaigrette poivrée du curcuma ! Cette épice agit sur les raideurs et les gênes fonctionnelles.

Mise en garde : Demandez toujours conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant toute utilisation de remèdes naturels notamment chez la femme enceinte et l'enfant.

GHARDAÏA : UN GALA INTERNATIONAL DE BOXE LE 24 FÉVRIER PROCHAIN À DAYA BEN DAHOUA

Un gala international de boxe aura lieu le 24 février prochain à la salle omnisport couverte de la localité de Daya Ben Dahoua, à une dizaine de Km au nord de la ville de Ghardaïa (600 Km au sud d'Alger) , a-t-on appris samedi auprès des organisateurs. Organisée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et la Fédération algérienne de boxe (FAB) à l'occasion de la célébration des festivités du 24 février (47ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbure).Cette soirée, initiée par «AS Boxing Club d'Alger» en étroite collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Ghardaïa, sera scindée en deux parties, la première consacrée aux combats de boxe amateur, alors que la deuxième sera dédiée à un combat professionnel international dans la catégorie «super-moyen». précise-t-on. Au programme de ce gala du noble art intitulé «la nuit des champions» figure sept combats amateurs dont un combat féminin avec la participation des pugilistes du Groupe Sportif Pétrolier (GSP), Boxing Club de Tizi-Ouzou et le CSA Flambeau de Sidi Amar de Tipasa. Cette manifestation connaitra également un combat professionnel dans la catégorie des super-moyens avec la participation du boxeur algérien Ilyas Abbadi qui sera opposé au français Antony Brard.

Sports mécaniques :

Des représentantes d'associations féminines en formation à Souidania (Alger)

Des représentantes d'associations sportives féminines ont suivi avec un grand intérêt, vendredi au Centre de préparation des équipes nationales de Souidania (Alger), des cours théoriques et pratiques sur le rallye de régulation, présentés par l'ex- premier vice-président de la Fédération algérienne de sports mécaniques, Farouk Sendjakeddine. L'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin (ANPDSF), qui compte organiser un rallye de régulation en mars 2018 à Sétif, a permis aux représentantes de 21 associations régionales de participer à cette formation consacrée à la gente féminine.»Cette formation entre dans le cadre de la promotion des sports mécaniques chez la gente féminine. Nous essayons d'attirer le maximum d'entre elles en leur offrant une formation professionnelle sur la conduite de véhicule au rallye de régulation qui est régie par des lois internationales», a indiqué Sendjakeddine.»Les participantes ont montré un grand intérêt durant les cours, ce qui prouve qu'elles ont bien assimilé les bases techniques du rallye», a-t-il ajouté. De son côté, la présidente de l'ANPDSF Dounia Hadjab s'est «félicitée» de la réussite de cette session de formation, organisée à la demande des participantes qui sont attirées par les sports mécaniques. L'ANPDSF organise du 1er au 4 mars à Sétif un festival dédié au sport féminin avec plusieurs disciplines au programme (athlétisme, marathon, aérobic, basket-ball (3x3), rallye de régulation).

BADMINTON - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (INDIVIDUEL):

Trois algériens en huitième de finale

Trois badistes algériens sur les sept engagés ont composté vendredi leurs tickets pour les huitièmes de finale du Championnat d'Afrique (individuel) qui se dispute à la salle Harcha Hacene (Alger).



Il s'agit de Seifddine Larbaoui, Mohamed Abderrahime Belarbi et Youcef Sabri Medel. Larbaoui s'est imposé au premier tour face au Zambien Mabo Donald (21-19 21-9) avant de battre au deuxième tour le Marocain Yassine El Mernissi (21-9 21-12).Pour sa part, Belarbi a battu au premier tour le Seychellois Jakim Renaud sur le score (21-6 21-8) puis son compatriote Majed Yacine Balahoune (21-9 21-11). Medel, le troisième algérien qualifié s'est imposé lors des deux premiers tours respectivement face à Jie Luo des Seychelles (21-10 21-17) et Thabani Mathe du Zimbabwe (21-12 21-11).Leurs compatriotes Samy Khaldi, Adel Hamek, Koceila Mammeri et Majed Yacine Balahoune ont quitté la compétition dès les premiers tours.Chez les filles, sept algériennes sont engagées et disputent leurs matchs pour une place en huitième de finale. Il s'agit de Halla Boukasni, Dounia Naama, Ines Ziani, Malak Ouchefoun, Yasmina Chiban, Amrouni Kahina et Linda Mazari.

Outre les tableaux du simple, trois autres tableaux sont mis en jeu et se disputent actuellement le double messieurs, le double dames et le double mixte. Quatre duos algériens ont été engagés chez les messieurs comme chez les dames, alors que cinq paires représenteront l'Algérie en mixte. Sur les chances des algériens, le staff technique de l'équipe nationale ambitionne de défendre le titre chez les messieurs et remporter le maximum de points chez les dames. ''La compétition est difficile en présence de plusieurs joueurs de haut niveau. Chez les garçons, nous allons tout faire pour défendre notre titre et gagner le maximum de médailles sans mettre de pression inutile sur nos joueurs. En double, le tirage au sort n'est pas favorable mais j'espère que nos joueurs seront à la hauteur et aller loin dans la compétition.», indiqué à l'APS l'entraîneur national seniors Mahlous Mohamed.» Chez les dames, nous espérons gagner le maximum de points car c'est une phase qualificative aux Jeux Olympiques de la Jeunesse prévus en Argentine'', a t-il ajouté. Pour sa part, l'entraîneur national Nourine Maamar Salim estime que la compétition sera ''compliquée'' à partir ''des quarts de finale''.''Je pense la compétition sera plus compliquée à partir des quarts de finale en présence de plusieurs joueurs bien classés sur la scène continentale. Mais nous avons toutes nos chances de remporter les titres en double mixte et double messieurs. Nous sommes confiants'', a affirmé Nourine. Quatre-vingt-dix athlètes dont 35 dames sont présents dans ces épreuves individuelles issus de quinze (15) pays à savoir: l'Algérie (pays hôte), l'Egypte, le Soudan, la Tunisie, le Maroc l'Ile Maurice, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun, le Nigéria, le Bénin, le Zimbabwe, la Zambie, l'Uganda, et des Seychelles.

COUPE D'ALGÉRIE DE MARCHE SUR ROUTE:

Mensouri Rihab du MB Bejaia en dames et Ameur Mohamed de l'ASSN en messieurs vainqueurs

LES ATHLÈTES Mensouri Rihab du MB Béjaia en dames et Ameur Mohamed de l'AS Sureté nationale en messieurs, ont remportés la 7e édition de la Coupe d'Algérie de marche sur route El Hadj Mechkal Mohammed, dans l'épreuve des seniors, disputée vendredi à Oran.Chez les dames, Mansouri Rihab s'est imposée en 1 heure 39 minutes et 41 seconde devant Ghezlani Brizza de l'AS Sûreté nationale (1h 43m2s) et Bouhraoua Zina du CS Souk El Tenine (1h45m10s).Chez les messieurs, Ameur Mohamed de l'AS Sûreté nationale, a parcouru les 20 kilomètres en 1 heure 25 minutes et 24 secondes, devant Medjber Hicham du CA Baraki en 1heure 26 minutes et 14 seconde et Sabri Aymen de l'AS Sureté nationale en 1heure 28 minutes et 30 seconde. Ameur a réalisé à cette occasion les minima requis pour la participation aux prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme 2018, prévus en juillet au Nigéria . Il confirmé ainsi qu'il était en progression et que, désormais, il faut compter avec lui.Le DEN Abdelkrim Sadou s'est dit «satisfait» du succès de Ameur qui a réussi les minima pour le prochain championnat d'Afrique.» Pour nous, c'est une grande satisfaction» , a-t-il déclaré.Au classement par équipes, le MB Bejaia a décroché la première place chez les dames devant CAB Tlemcen, alors que chez les messieurs le trophée est revenu au CA Baraki devant l'AS Sûreté nationale et l'OFAC Oued Fayet.Chez les juniors filles sur une distance de 10km, c'est Azzi Souad du MB Bejaia qui a pris la première place, devant Zoubiri Meriem du ROC Alger et Gouider Karima du club Mawahib Athétic de Constantine, alors que chez les garçons, la première place est revenue à Hamidi Hamza du club Mawahib Athlétic de Constantine devant Chabani Othmane de l'AS Sureté nationale et Abidi Mahdi du CS Souh El- Tenine. En cadettes, la victoire finale est revenue à Allouch Nesrine de RC Larbaa de Blida devant Touloum Melissa de ASM Bel Abbes et Kenouche Melissa du CS Souk El-Tenine, alors que chez les cadets, Said Khoufach du MB Bejaia a pris le meilleur devant Ramoul Brahim de l'OFAC Ouled Fayet et Mammeri Yanis du MB Béjaia.Pour les juniors filles et garçons, le Club Mawahib Athlétic Constantine (MAC) a décroché la première place, alors que l'ES Amizour a obtenu la première place par équipe cadettes et l'OFAC Ouled Fayet en cadets .Cette compétition a regroupé 104 athlètes de 19 clubs issus de huit wilayas du pays dans les catégories cadets, juniors et seniors filles et garçons. Les lauréats de cette 7éme édition en individuel et par équipes ont été récompensés par des trophées et médailles lors d'une cérémonie de clôturé en présence du président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Abdelhakim Dib et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

Equitation : Début des épreuves du Grand national de saut d'obstacle une et deux étoile à Blida

LES ÉPREUVES du grand national de saut d'obstacle une et deux étoiles qui ont débuté jeudi se poursuivent au centre hippique de la Mitijda de Blida avec la participation des meilleurs couples cavaliers et chevaux. Cette manifestation équestre de deux semaines, organisée par le club hippique de la Mitidja de Blida en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des sports et la fédération équestre algérienne regroupe plus de 150 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors, issus de différents clubs équestre du pays.Les deux premières journées sont réservées aux épreuves qualificative pour les juniors et seniors titulaires des 1er et 2e degrés, montant des chevaux âgés de 6 ans et plus sur des obstacles de 1,10 mètre à 1,20 mètre pour le prix une étoile et de 1,20 à 1,30 mètre pour l'épreuve deux étoiles. Cette première semaine du grand national de saut d'obstacle s'est clôturée samedi avec les finales du grand prix une et deux étoiles disputée en deux manches A et B, jugées au barème A sans chronomètre pour la 1ère manche et au chronomètre pour la 2ème, sur des obstacles de 1,20m pour le prix une étoile et 1, 30m pour le prix deux étoiles. Le prestigieux club Hippique de la Mitidja de Blida fort de son expérience dans l'organisation de concours de sauts d'obstacles de haut niveau à déjà abrité plusieurs CSI de grand envergure.

20E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA en démonstration, la JS Kabylie de mal en pis

Le CS Constantine, leader en solo depuis la 5e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis, joue mais ne gagne plus, comme l'atteste ses deux derniers résultats. Tenu en échec chez lui lors de la 19e journée par l'USM Harrach, le CS Constantine, venu vendredi à Alger avec la ferme intention de se racheter aux yeux de ses supporters dans un duel de titans et de Doyens, a littéralement volé en éclats face à une équipe du MC Alger toutes griffes dehors.



Une lourde défaite synonyme de véritable humiliation pour les Clubistes, en perte de vitesse et de confiance. Le CSC perd du terrain sur son concurrent direct, qui ne lui a pas fait de cadeau lors de cette affiche, laquelle a tenu toutes ses promesses. Un large succès qui permet aux Mouloudéens de la capitale de remonter sur le podium et de revoir de nouveau à la hausse leurs ambitions. Un succès venu à point nommé pour chasser le doute qui s'est installé chez le Doyen après sa défaite à Médéa, en championnat national, avant d'aller s'incliner de nouveau en Ligue des champions à Brazzaville devant un inconnu au bataillon l'Asotho du Congo. Vendredi, au stade du 5-Juillet face au leader, les poulains de Casoni se sont offert une belle démonstration de force et c'est de bon augure en prévision de ce qui les attend avec deux derbys algérois et un match retour en Ligue des champions qui sent la poudre. Le Doyen n'a pas fait dans la dentelle en cueillant à froid les Sanafir pour ensuite dérouler sans problème, grâce à Souibah (6'), Bendebka (27') et Amada (76' sp). En face, c'est une copie à revoir pour le coach Amrani . Cette journée s'est avérée fatale aussi pour la JS Kabylie, de nouveau dans l'œil du cyclone après sa défaite de trop dans le match des mals-classés face à un adversaire également le dos au mur, le DRB Tadjenant. Un seul petit ont suffi au bonheur du Diffaâ pour se refaire une petite santé et garder l'espoir de sauver sa peau du purgatoire en s'extirpant de la zone rouge grâce à un but de Belmokhatar, qui vaut son pesant d'or. Triste constat pour les Canaris qui battent de nouveau de l'aile et se retrouvent relégables en l'état actuel des choses. C'est toute la Kabylie qui retient son souffle quant à l'avenir du club en Ligue 1, sérieusement hypothéqué d'autant que le club couve une crise interne et que le coach Saadi, venu en pompier, n'arrive toujours pas à trouver la solution miracle pour éviter le pire. Au stade du 1er-Novembre, à Lavigerie, l'une des affiches du jour, synonyme de derby algérois mettant aux prises l'USM El-Harrach et l'USM Alger, a accouché d'une souris. Les deux équipes se sont quittées sur un décevant match nul quine fait guère les affaires des deux équipes. Soustara sortant d'une défaite concédée at home face à l'USM Bel Abbès, a raté une belle occasion de se relancer et surtout de chasser le doute, d'autant qu'en face, les Harrachis, nageant en eaux troubles, ont terminé la partie à dix après l'expulsion de Daoud à la 60 minute. Pour rappel, en matchs avancés, jeudi, en ouverture de cette 20e journée, le NA Hussein Dey et l'ES Sétif ont réussi les meilleures affaires en battant respectivement l'USM Blida (4-1) et le CR Belouizdad (2-1).

L'US Biskra a réussi une belle opération en prenant le meilleur sur l'O Médéa. Une victoire qui permet aux Biskris de remonter à la 11e place avec 22 points.

S. S.

RÉSULTATS PARTIELS :

US Biskra - Olympique Médéa	2-0
NA Hussein Dey - USM Blida	4-1
ES Sétif - CR Belouizdad	2-1
DRB Tadjenant - JS Kabylie	1-0
USM El-Harrach - USM Alger	0-0
MC Alger - CS Constantine	3-0

20e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 MOBILIS:

La JSMS sur les traces de l'ASAM, revoilà le JSMB...

LA JSM SKIKDA s'est emparée seule de la deuxième place au classement général de la Ligue 2 Mobilis de football, en battant le RC Relizane (2-0), en match disputé vendredi, pour le compte de la 20e journée, ayant vu l'ancien dauphin, le MO Béjaïa se neutraliser à domicile avec le CA Bordj Bou Arréridj (0-0), au moment où le leader, l'AS Aïn M'lila, a conforté sa première position avec 40 points, suite à sa victoire contre le RC Kouba (2-0).Les choses avaient pourtant mal démarré pour la JSMS, qui privée de son public à cause du huis clos, avait rejoint les vestiaires à la pause citron sur un score vierge. Ce n'est qu'à la 56' que son meilleur buteur, Hicham Mokhtar, a réussi à débloquer la situation sur penalty, avant que Djilali n'assure définitivement cette importante victoire, en ajoutant un deuxième but à la 75'.Un précieux succès qui propulse la JSMS seule à la 2e place du classement général, avec 38 points. Soit à deux longueurs derrière le leader, l'AS Aïn M'lila, ayant pleinement profité de l'avantage du terrain pour dominer le RC Kouba (2-0), grâce notamment à Dib (69'), et Sohbi (85').La belle ascension de la JSMS n'aurait cependant pas été possible sans le faux pas de l'ancien dauphin, le MO Béjaïa, qui a été tenu en échec à domicile par le CA Bordj Bou Arréridj (0-0).Les «Crabes» ont non seulement raté une très bonne occasion de rester deuxièmes, mais ils ont vu leur éternel rival, la JSM Béjaïa, les rejoindre sur la troisième marche du podium, avec 36 points, après sa belle victoire chez l'ASO Chlef (2-1). Bensayah et Bensaha ont marqué pour la JSMB, respectivement aux 3' et 18' (sur penalty), et c'est Izerghouf, déjà buteur la semaine passée contre le CRB Aïn Fekroune, qui a sauvé l'honneur pour les Chélifiens, sur penalty à la 66'. Dans le bas du tableau, et en attendant le choc de samedi, entre le CA Batna (dernier) et le CRB Aïn Fekroune (avant-dernier), ce sont le MC El Eulma, et surtout le GC Mascara qui ont réussi les meilleures affaires ce vendredi, en battant respectivement l'Amel Boussaâda (2-0) et l'ASM Oran (1-0).Le MCEE a fait la différence grâce à Zitouni (45'+2) et Belhamri (56'), alors que le GCM s'est remis à Siam (27'), pour remporter son derby de l'Ouest contre l'ASMO. Autre victoire importante, celle du MC Saïda contre le WA Tlemcen (1-0), car elle propulse le club des Hauts-Plateaux à la 8e place, avec 26 points, alors que le WAT chute dangereusement au classement général, et se retrouve dans une position de premier club relégable, ex-aequo avec le MCEE.

RÉSULTATS:

MO Béjaïa - CA Bordj Bou Arréridj	0-0
JSM Skikda - RC Relizane	2-0
MC Saïda - WA Tlemcen	1-0
ASM Oran - GC Mascara	0-1
MC El Eulma - Amel Boussaâda	2-0
AS Aïn M'lila - RC Kouba	2-0
ASO Chlef - JSM Béjaïa	1-2
CA Batna - CRB Aïn Fekroune	

COUPE D'ANGLETERRE DE FOOTBALL / LEICESTER CITY :

Mahrez signe sa 9e passe décisive de la saison

L'AILIER INTERNATIONAL algérien de Leicester City Riyad Mahrez a signé sa 9e passe décisive de la saison, toutes compétitions confondues, lors de la victoire décrochée vendredi soir à domicile face à Sheffield United (D2) 1-0, en 1/8e de finale de la Coupe d'Angleterre de football. Le joueur algérien a servi le buteur maison Jamie Vardy, auteur de l'unique but de la partie à la 66e minute de jeu. Il s'agit de la deuxième passe de Mahrez dans cette épreuve après celle réalisée lors de la réception de Fleetwood (2-0) en 16es de finale. Mahrez compte également 7 passes décisives. Le N.7e de l'équipe nationale, déçu suite à son transfert avorté cet hiver à Manchester City, a boycotté les «Foxes» pendant dix jours avant d'enregistrer son retour à la compétition lors de la lourde défaite concédée sur le terrain du leader de Manchester City (5-1) dans le cadre de la 27e journée du championnat. Leicester a rejeté quatre offres parvenues des «Citizens» en l'espace de 24 heures dont la dernière est estimée à 65 millions de livres (74 millions d'euros), en plus d'un joueur qui devrait être inclus dans l'opération, ce qui a poussé l'actuel leader du championnat à renoncer au recrutement de Mahrez lors des dernières heures du mercato, clôturé le 31 janvier dernier.

AS MONACO : TROISIÈME PASSE DÉCISIVE DE LA SAISON POUR GHEZZAL

MONACO, deuxième de Ligue 1 française, s'est donné provisoirement quatre points d'avance sur l'OM en corrigeant Dijon (4-0) vendredi soir, en ouverture de la 26e journée. Entré en jeu en fin de rencontre, Rachid Ghezzal a signé une nouvelle offrande.Le Sénégalais Keita Baldé a ouvert le score à la réception d'un bon centre de Djibril Sidibé (1-0, 13e). En seconde période, le champion de France a soigné sa différence de buts qui pourrait avoir son importance en mai prochain. Fabinho, sur penalty, a fait le break (2-0, 67e) avant que Rony Lopes (3-0, 87e) puis Kamil Glik (4-0, 90e+2) d'une superbe frappe du gauche en lucarne sur un centre de Rachid Ghezzal. L'international algérien signe sa troisième passe décisive de la saison.

KHALED GOURMI REBONDIT EN SUISSE

L'ATTAQUANT ALGÉRIEN Khaled Gourmi s'est engagé avec Yverdon-Sport FC (Div. 3 suisse), a annoncé le club jeudi soir sur son compte twitter, sans préciser la durée du contrat. Il s'agit d'un retour aux sources pour Gourmi (31 ans), de retour à Yverdon-Sport qui l'a révélé dans le monde footballistique professionnel. Le joueur, qui a passé une partie de sa carrière en Suisse entre 2006 et 2011, a rejoint ensuite le championnat algérien en s'engageant avec l'ES Sétif, remportant deux titres de champion en 2012 et 2013.En 2014, il signe au MC Alger jusqu'en 2017, période entrecoupée par six mois au Qatar. Il avait décroché avec le club algérois la Supercoupe d'Algérie 2014 et la Coupe d'Algérie 2016. Il compte 30 buts inscrits avec l'ESS et le MCA.

UN YAKUZA EN FUITE TRAHI PAR SES TATOUAGES



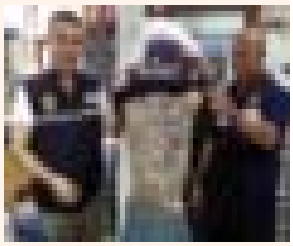
EN CAVALE depuis 13 ans, un Japonais caché en Thaïlande a été démasqué grâce à ses tatouages. Il s'était laissé photographier par un média local.

Il se faisait tout petit et passait ses journées à jouer aux dames sur la place centrale de la petite ville de Lopburi, dans le centre de la Thaïlande. Finalement, ce sont ses tatouages qui ont trahi Shigeharu Shirai, un Japonais de 72 ans, chef d'un gang de yakuza (l'équivalent japonais de la mafia).

Son profil atypique avait intéressé un journal local qui l'avait pris en photo, fasciné par l'aspect de cet homme, âgé et frêle, arborant d'immenses tatouages. Intriguant détail supplémentaire: il lui manquait un petit doigt.

Ni passeport ni visa

Publiées sur internet, les photos du journal sont devenues virales. Au point de susciter l'attention de la police japonaise qui a demandé à Bangkok d'enquêter. En arrivant chez lui, les policiers thaïlandais



ont alors découvert qu'il n'avait ni passeport ni visa. Il a donc été arrêté mercredi, officiellement pour être entré illégalement en Thaïlande. Interrogé, il a avoué sa véritable identité. "Le suspect a reconnu qu'il était le chef du sous-gang yakuza Kodokai", a ainsi expliqué ce jeudi Wirachai Songmetta, le porte-parole de la police thaïlandaise. Il a précisé que ce gang fait partie de l'un des plus grands groupes de yakuza.

Quand Trump annonce la vente d'un avion qui n'existe que dans... "Call of Duty"



LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN a récemment annoncé la vente de chasseurs F-52 à la Norvège, un avion qui n'existe que dans... le jeu vidéo "Call of Duty."

Si Donald Trump enchaîne les gaffes, certaines font nettement plus sourire que d'autres.

Après s'être emmêlé les pinceaux sur la loi concernant la collecte d'information sur des puissances étrangères, le "Foreign Intelligence Surveillance Act" (Fisa), le pensionnaire de la Maison Blanche s'est fendu d'un lapsus plutôt amusant lors d'une conférence de presse conjointe avec Erna Solberg, la Première ministre norvégienne.

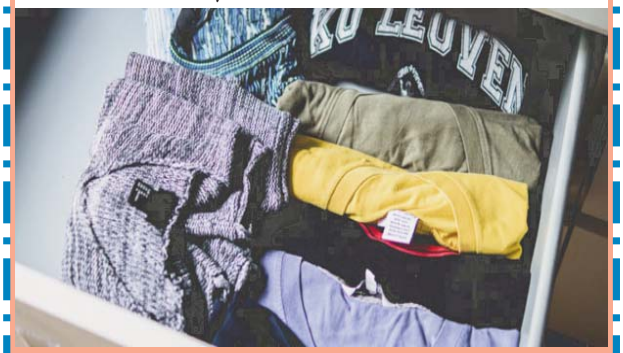
Une allocution au cours de laquelle le président américain a notamment évoqué la livraison récente d'avions F-52 à la Norvège, signe d'une intensification des relations militaires entre les deux pays. Jusqu'ici rien d'anormal. Hormis un détail, qui n'a pas échappé à nos confrères du Washington Post. Le fameux chasseur auquel Trump fait allusion n'existe en réalité que dans le jeu vidéo "Call of Duty: Advanced Warfare."

"En novembre, nous avons entamé la livraison des premiers avions de combat de type F-52s et F-35", a annoncé Donald Trump. "Pour un total de 52 appareils, le début de la livraison est par ailleurs un peu en avance sur le calendrier", a ainsi déclaré le président américain devant les journalistes.

Ce lapsus signifie-t-il que le milliardaire aime se défouler sur le célèbre FPS? Probablement pas (quoique...).

En réalité, Donald Trump lisait une déclaration et il a selon toute vraisemblance assimilé le chiffre 52, soit le nombre d'avions commandés, à un jet qui n'existe donc pas. Une explication nettement moins amusante, vous en conviendrez.

Le T-shirt a été inventé en 1904 et commercialisé aux célibataires qui ne pouvaient pas coudre et remplacer les boutons !



En 1904, la Cooper Underwear Company, aux USA, a publié une publicité dans un célèbre magazine annonçant un nouveau produit pour les célibataires.Dans la photo « avant » de la publicité, un homme détourne les yeux de la caméra comme s'il était gêné, il a perdu tous les boutons de son maillot. Dans la photo « après », un homme viril moustachue, fume un cigare et porte « un maillot de célibataire » suffisamment extensible pour être tiré par-dessus la tête, pas d'épingles de sûreté, pas de boutons, pas d'aiguille.Ce fut le slogan lancé par la marque, destiné aux hommes sans femme et sans compétences de couture, d'où l'origine de l'un des vêtements les plus basiques, le T-shirt, et son inévitable ascension vers un vêtement quotidien. Un des responsables de la marine américaine a été attiré par la publicité et en l'espace d'un an, tous les marins portaient un t-shirt sous leurs uniformes.

4,5 KM À PIED, -10° ET UNE PHOTO VIRALE: LE RÉCIT DE "L'ENFANT FLOCON DE NEIGE"



L'HISTOIRE TOUCHANTE de Wang Manfu, alias "l'enfant flocon de neige", a ému la Chine. "J'aime l'école. On nous donne du pain et du lait pour le déjeuner et on apprend beaucoup de choses en classe", indique l'enfant de 10 ans sur le site China Daily.

Depuis lundi, Wang Manfu est devenu une vraie petite star sur la toile après être arrivé à l'école avec les cheveux totalement congelés. Son professeur, très touché, a partagé la photo sur les réseaux sociaux et une vague de solidarité s'est formée en Chine.

Il porte bien son nom

Son nom signifie "plein d'énergie", un signe. Car Wang Manfu en a bien besoin: pour aller à l'école, le garçon de 10 ans a dû marcher sous la neige pendant 4,5 km. Il faisait -10 degrés ce jour-là à Zhaotong, une zone rurale de la province du Yunnan (sud-ouest de la Chine).

"Il est arrivé avec ses cheveux et ses sourcils complètement congelés. Ce qui a provoqué un fou rire auprès de ses seize camarades", a souligné Fu Heng, le directeur de l'école primaire Zhuan Shan Ba, sur le site de China Daily.

"J'aime l'école"

Sur le réseau social chinois Weibo, l'image a récolté plus de 260.000 likes. Wang Manfu a même été surnommé "l'enfant flocon de neige" par les internautes. Il est issu d'une famille pauvre et vit dans une cabane avec sa grand-mère et sa soeur aînée. Il ne voit quasiment jamais ses parents qui ont décidé de quitter la région pour trouver un emploi plus stable.

"J'aime l'école. On nous donne du pain et du lait pour le déjeuner et on apprend beaucoup de choses en classe", a confié Wang Manfu. (continuez à lire sous l'article)

Zhaotong est l'un des coins les plus pauvres de la province du Yunnan. En 2017, selon les autorités locales, la ville comptait plus de 1,1 millions de pauvres, 138.000 élèves de l'école primaire compris.Depuis cette histoire touchante, la Yunnan China Youth Development Foundation a lancé un appel au don pour venir en aide aux enfants défavorisés.

"Je crois que notre vie sera meilleure"

Elle promet de donner 500 yuan (64 euros) à chaque enfant pour passer l'hiver au chaud. L'association avait déjà récolté plus de 300.000 yuan (environ 40.000 euros) ce mercredi.

Wang Manfu, lui, est déjà tourné vers l'avenir avec optimisme. "Je crois que notre vie sera meilleure", a conclu "l'enfant flocon de neige".

Faut-il bannir l'huile de palme de l'alimentation ?

Bannir l'huile de palme de l'alimentation ? Pas si simple ! D'abord parce que les produits de substitution, prétendument meilleurs pour la santé, font défaut sur le marché ou n'offrent pas les mêmes qualités technologiques. Ensuite, parce que les conséquences sur l'environnement d'autres cultures pourraient être tout aussi néfastes. Et si la véritable solution se trouvait à la fois dans l'huile de palme « certifiée » - la CSPO, trop peu connue - et dans l'amélioration volontaire du contenu de nos assiettes ?

Depuis trois à quatre ans, ce n'est plus une simple volée de critiques, mais un véritable tir de barrage qui s'exerce à l'encontre de l'huile de palme. Le numéro 1 mondial de l'huile végétale (devant le soja et, surtout, le colza et le tournesol) est en effet accusé de tous les maux, tant environnementaux (déforestation, émissions de gaz à effet de serre) que liés à la santé (abondance d'acide gras saturés contribuant aux maladies cardiovasculaires), voire sociaux (déstabilisation de la petite paysannerie, surtout en Asie). Des critiques justifiées ? En grande partie, oui. Mais de là à résoudre les problèmes par le boycott pur et simple du produit, il y a un pas. Qu'un nombre croissant d'acteurs - y compris les organisations de consommateurs - ne sont plus forcément prêts à accomplir.

Y a-t-il des alternatives ? Avec son équipe, Marianne Sindic, responsable du Laboratoire Qualité et Sécurité des Produits Agro-alimentaires de Gembloux Agro-Bio Tech Université de Liège, s'est jetée au cœur de la polémique. «Dans le cadre du projet européen Interreg IV « Nutrisens », nous nous sommes attelés à une étude située au carrefour de plusieurs disciplines (technologie, nutrition, socio-économie, sécurité alimentaire, qualité sensorielle, etc.) Il s'agissait en fait de répondre aux interrogations des entreprises agro-alimentaires confrontées - souvent assez brutalement - aux exigences des distributeurs désireux de réduire sensiblement le recours à l'huile de palme, voire de s'en passer totalement. Ce glissement était-il bien réaliste sur le plan technique ? Le bénéfice environnemental était-il réel ? Qui, finalement, voulait quoi dans ce domaine ? Le consommateur était-il correctement informé ? Autant de questions auxquelles nous avons tenté de trouver une réponse.»

Attitudes plus nuancées

Les chercheurs du Laboratoire se sont intéressés aux alternatives proposées par les industriels, mais aussi aux représentations véhiculées par les distributeurs et les consommateurs. «Au plus fort de la tempête médiatique déclenchée autour du palme, c'est-à-dire vers 2009/2010, les exigences de la grande distribution envers leurs fournisseur étaient assez radicales, rappelle Sophie Delacharlerie, coordinatrice de l'étude : elles visaient la suppression totale de l'huile de palme. Mais, aujourd'hui, on voit apparaître des attitudes plus nuancées». Ce retournement s'explique assez aisément : les contraintes technologiques liées à la substitution de l'huile de palme sont énormes. On ne peut pas, en effet, remplacer cette graisse par d'autres matières grasses tout en assurant aux produits finis une qualité organoleptique - goût, odeur, texture, aspect, etc.- parfaitement identique aux produits actuels. Car si l'huile de palme s'est hissée à un tel niveau de succès depuis tant d'années (sa production a décuplé en trente ans), ce n'est pas par hasard ! Le palmier à huile, en effet, n'offre pas seulement un rendement dix fois supérieur à celui du colza (soit une moyenne de 4 tonnes à l'hectare et jusqu'à 6, voire 8 tonnes). Il permet aussi d'obtenir une huile quasiment idéale puisqu'en plus de présenter une bonne stabilité à l'oxydation (elle se conserve donc très bien) et une bonne plasticité, elle se prête à une grande polyvalence, servant à la fois d'huile de table ou d'huile de friture mais également d'ingrédient commode pour mille applications : boulangerie, pâtisserie, pâte à tartiner, plats préparés, etc.

Autant dire que, malgré son défaut nutritionnel majeur (sa richesse en acides gras saturés augmente sensiblement le risque de maladies cardio-vasculaires), un tel produit miracle ne se remplace pas aisément. Voyons quelques-unes des principales alternatives. Avoir recours à d'autres huiles végétales ? Parfois, c'est possible mais, pour une majorité d'applications, la fraction solide de l'huile de palme est indispensable. En outre, malgré ses impacts négatifs en termes de déforestation, le palmier à huile exige souvent moins de pesticides et de fertilisants que d'autres cultures plus ou moins proches (colza, soja...). Avoir recours à des matières grasses animales (laitières)? Les qualités sensorielles du produit fini seraient modifiées, sans parler d'une conservation plus aléatoire. Sur le plan nutritionnel, l'inconvénient serait identique à la situation actuelle: les matières animales contiennent, elles aussi, des acides gras saturés[2]. Troisième voie possible: utiliser des matières grasses hydrogénées. Un tel scénario reviendrait à effectuer une volte-face radicale : riches en acides gras trans, hautement préjudiciables à la santé, ces graisses hydrogénées ont été en bonne partie bannies par les distributeurs sous la pression des consommateurs. De plus, les



surfaces à cultiver dans ce cas (colza, soja, etc.) seraient sensiblement augmentées, au détriment des écosystèmes naturels.

Réduire toutes les matières grasses

La conclusion saute aux yeux : quelle que soit la manière d'aborder le problème, il faut réduire la consommation des matières grasses. De toutes les matières grasses. «Ce n'est pas seulement l'huile de palme qu'il faut réduire, mais l'ensemble des produits transformés, qui contiennent de grandes quantités de matières grasses, et notamment de graisses saturées, précise Sophie Delacharlerie. Le consommateur ne peut pas réclamer la fin de l'huile de palme au nom d'une série de principes généreux tout en continuant, parallèlement, à utiliser régulièrement des préparations alimentaires sophistiquées ou des pâtes à tartiner chocolatées. Un effort d'éducation et de sensibilisation s'avère primordial».

Or, c'est là que le bât blesse. En interrogeant en face à face 210 consommateurs choisis au hasard dans 7 grandes villes belges, les chercheurs du Laboratoire Qualité et Sécurité des Produits Agro-alimentaires ont fait la découverte suivante : si 32 % des personnes interrogées se sont montrées méfiantes envers les matières grasses saturées et hydrogénées pour des raisons de santé, pas loin de la moitié de celles-ci fondaient leur raisonnement sur des argumentations scientifiquement erronées. Le plus surprenant est que ce constat ne concerne pas uniquement le « grand public », mais aussi des cercles jugés a priori plus « avertis ». L'équipe de Marianne Sindic s'est en effet intéressée également aux connaissances de 35 personnes dotées d'un profil de chercheur ou d'étudiant dans les champs de la chimie, la biologie, l'agronomie, etc. Si, parmi ce groupe, l'enjeu environnemental de la culture du palmier est mieux appréhendé que par le public « tout venant », les aspects nutritionnels ne semblent pas mieux maîtrisés pour autant : le tiers des raisonnements invoqués en matière nutritionnelle par ce public plus « scientifique » s'est avéré erroné. «Il semble qu'au supermarché, scientifiques ou pas, nous sommes tous avant tout des consommateurs, explique Sophie Delacharlerie. A ce titre, nous sommes influencés par une somme d'informations publicitaires ou médiatiques orientées en tous sens. Au moment de l'achat, le prix et les qualités organoleptiques restent des facteurs déterminants».

Une huile de palme certifiée

Cette imprécision, voire cette méconnaissance, porte aussi sur une facette méconnue de la « question » huile de palme : le CSPO. Or cet aspect pourrait constituer une des principales voies de salut face aux difficultés évoquées. Le CSPO (« Certified Sustainable Palm Oil ») est l'huile de palme certifiée durable. Commercialisée depuis 2008, cette huile provient de palmiers cultivés dans le respect de 8 principes et 39 critères mis au point par tous les acteurs de la filière, mais aussi par des organismes financiers et des ONG (et non des moindres : WWF, Oxfam, etc.). Ces lignes directrices ne visent pas seulement à freiner voire empêcher la déforestation et les émissions de gaz à effet de serre. Elles ont également pour ambition d'assurer des revenus décents aux cultivateurs et de développer le respect de leurs droits sociaux.

A l'heure actuelle, seuls 4 à 5 % de l'huile de palme produite à l'échelle de la planète respectent les critères CSPO, mis au point par la RSPO (Roundtable for Sustainable Palm Oil, Table ronde sur l'huile de palme durable). C'est encore peu, notamment en raison de la jeunesse de l'initiative et du laps de temps nécessaire (quatre ans) avant que les premières plantations certifiées produisent leurs fruits. Sophie Delacharlerie et Marianne Sindic notent, cependant, que 5 des 6 grands distributeurs belges et français contactés par leurs soins considèrent aujourd'hui cette huile durable comme une alternative acceptable du point de vue environnemental.

Là aussi, néanmoins, il semble y avoir un déficit d'informations du côté du consommateur. Ainsi, si une personne sur trois consultées par les chercheuses dans le groupe « tout public » se montre favorable au principe d'une huile durable, seuls 7 répondants sur 210 connaissent réellement l'huile labellisée CSPO ! Quant au public « scientifique » interrogé, seuls 2 répondants sur 35 déclarent connaître le CSPO. Et... aucun n'a reconnu le logo, ce qui est d'autant plus criant que la plupart des sondés connaissent le label FSC (Forest Steward Council), apposé sur les produits dérivés du bois et philosophiquement assez proche.

«Bien plus qu'un boycott de l'huile de palme, la CSPO – ou un système équivalent – semble à l'heure actuelle la meilleure voie possible pour promouvoir la durabilité de la filière huile de palme, commente Marianne Sindic. Mais il manque une communication volontariste sur ce type d'alternative». Cet effort de promotion s'annonce délicat, car la filière CSPO est actuellement soumise à un paradoxe : alors qu'il n'y a évidemment pas assez d'huile certifiée sur le marché mondial pour répondre ne fût-ce qu'à la demande des producteurs agroalimentaires européens (dans l'hypothèse où ceux-ci y auraient recours pour l'intégralité de leurs produits), l'huile CSPO actuellement disponible ne trouve pas acquéreur. En 2010, par exemple, moins de la moitié de l'huile certifiée selon cette méthodologie a pu être écoulée. Si une certaine spéculation peut expliquer ce paradoxe, il est un autre facteur permettant de comprendre la lenteur du développement de l'huile certifiée : en proposant plusieurs niveaux de certification - donc de garanties - aux consommateurs, la RSPO pèche par manque de transparence et de lisibilité. Et cela, les ONG les plus critiques ne se privent pas de le dénoncer.

Ainsi, le niveau le moins exigeant proposé par la RSPO - le « Book and Claim », basé sur un système de certificats - permet à l'entreprise de mentionner sa participation au système d'huile durable certifiée, alors qu'en réalité une partie (parfois très importante) de ses produits contient de l'huile de palme classique ! A l'inverse, le niveau d'exigence le plus élevé - dit « Segregated » - constitue vraiment, lui, une filière totalement indépendante, reposant sur la traçabilité intégrale et un contrôle sophistiqué. « Pour le consommateur, cette lecture à plusieurs niveaux de la filière CSPO est source de confusion voire de discrédit, fait remarquer Sophie Delacharlerie. Il y a un besoin évident de transparence sur les critères fixés, mais aussi sur les contrôles effectués et les résultats obtenus ».

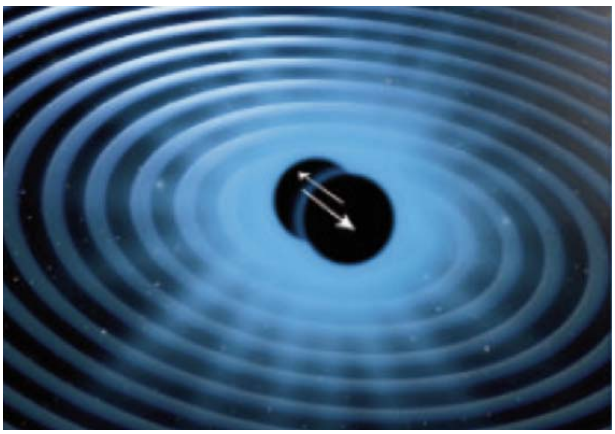
Les chercheuses gembloutoises rappellent également que, même si cette voie semble le meilleur moyen pour établir la durabilité environnementale et sociale de l'huile de palme, elle ne résout aucun des problèmes nutritionnels. Et que sur le plan macroéconomique, l'Europe et les Etats-Unis représentent, à eux deux, à peine 25 % de la consommation mondiale d'huile de palme, le marché asiatique étant à ce stade peu sensible aux arguments « durables » (NDLR : à l'instar du bois tropical labellisé). Mais sans doute faut-il un début à tout… « Plus le label CSPO sera connu, plus la demande d'huile certifiée sera forte ; et plus la pression du marché s'exercera en faveur de plantations respectueuses de l'environnement et des paysans », commente Sophie Delacharlerie.

Si une plus grande transparence est assurée, on peut raisonnablement espérer que le consommateur acceptera de payer son huile de palme un peu plus cher. Mais à lui, également, d'accepter que certains produits de son caddie subissent une légère évolution de goût ou d'aspect lorsque d'autres matières grasses ou d'autres combinaisons de celles-ci sont utilisées[3]. Après tout, ce serait tout bénéfice pour sa santé. Quant à l'industrie, estiment les chercheuses, elle devrait elle aussi mettre la main à la pâte et arrêter de se retrancher derrière l'argument « c'est le consommateur qui nous dicte ses choix ». « Elle a, elle aussi, une part de responsabilité sur les choix du plus grand nombre, par exemple lorsqu'elle met sur le marché des produits douteux sur le plan nutritionnel, sans réflexion à long terme sur les maladies de civilisation telles l'obésité ».

Un trou noir se promène, solitaire dans l'espace

Il a été expulsé de sa galaxie d'origine par une gigantesque déflagration d'énergie, comme si 100 millions d'étoiles avaient explosé.

Mais comment s'est-il retrouvé à flotter ainsi ? Pour le comprendre, l'équipe de l'université Johns Hopkins (Etats-Unis) a tenté de calculer l'énergie nécessaire pour déloger pareil objet céleste de sa galaxie d'origine. Il apparaît que celle-ci serait équivalente à l'explosion de 100 millions d'étoiles !Un trou noir qui erre seul dans l'espace ! C'est l'étonnante observation qui vient d'être faite grâce au télescope spatial Hubble de la Nasa. Ce trou noir supermassif retrouvé en dehors de sa galaxie a été qualifié de "flottant", en référence aux quelques dizaines de "planètes flottantes" repérées ces dernières années et qui ne sont plus liées gravitationnellement à leur étoile. Mais les astronomes ne s'attendaient pas à débusquer dans pareille situation un trou noir aussi massif : l'équivalent d'un milliard de masses solaires. Le nom officiel de ce monstre errant est quasar 3C 186, les quasars désignant les trous noirs supermassifs très actifs logés au cœur des galaxies lointaines. Celui-ci, situé à 8 milliards d'années-lumière, révèle donc un phénomène qui a eu lieu lorsque l'Univers était âgé d'environ 6 milliards d'années (contre 13,8 milliards aujourd'hui).



Chassé dans la direction opposée à la collision

Une telle énergie ne peut être apportée que par une "onde gravitationnelle" émise lors du rapprochement de deux astres très massifs avant leur fusion. Selon ce scénario, deux galaxies (dont l'une était l'hôte de 3C 186) se seraient percutées. Mais les deux trous noirs en leur sein n'ayant sans doute ni la même masse, ni la même vitesse de rotation, les ondes gravitationnelles formées n'auraient pas été strictement symétriques. Résultat : elles auraient propulsé le trou noir résultant de la fusion dans la direction opposée à la collision... l'éloignant ainsi peu à peu de sa galaxie.

Epsilon Eridani, jumeau du système solaire

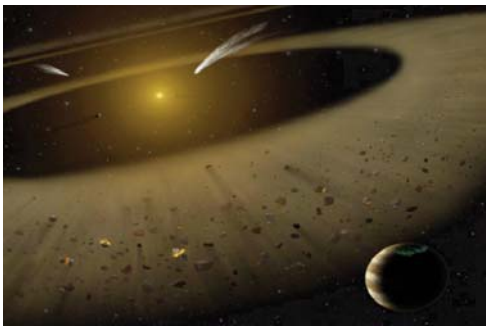
A SEULEMENT 10,5 années-lumière du Soleil, ce jeune système planétaire ressemble étrangement au nôtre. Une mine d'informations pour les astrophysiciens.BABYLONE 5. La station spatiale commandée par Jeffrey Sinclair dans la série Babylone 5 et au sein de laquelle se déroule tout l'intrigue est située toute proche de la Terre dans le système Epsilon Eridani. Ce système existe bel et bien : il est distant de 10,5 années-lumière, il abrite une jeune étoile similaire au Soleil entourée de disques de débris et d'une grosse planète semblable à Jupiter qui est située à la même distance que cette dernière de son étoile. Une nouvelle étude réalisée par Kate Su de l'Université d'Arizona complète les données déjà acquises sur ce système qui est observé depuis plus de cinquante ans. Elle confirme son intérêt pour la compréhension de l'évolution de notre propre système solaire.

Un avion traqueur de planètes

C'est grâce à l'avion SOFIA (Stratospheric Observatory for Infrared Astronomy) de la NASA que les astronomes ont pu en apprendre plus sur Epsilon Eridani. Il s'agit d'un Boeing 747SP largement modifié et équipé d'un télescope infrarouge avec un miroir de 2,5 mètres. Le compte-rendu de leurs nouvelles observations fait l'objet d'une publication dans l'Astronomical Journal. Elles indiquent qu'autour de l'étoile eps Eri (c'est son petit nom) sont présentes au moins deux ceintures de débris. Une interne à la même distance que la ceinture d'astéroïdes dans le système solaire et une externe à peu près située sur l'orbite d'Uranus qui est l'équivalent chez nous de la ceinture de Kuiper. Entre les deux ceintures, il y a au moins une planète ((Epsilon Eridani b)et sans doute au moins deux autres au-delà de la ceinture externe mais les télescopes actuels ne sont pas assez sensibles pour les distinguer.

En tout cas la structure d'Epsilon Eridani est fortement comparable à celle du système solaire et son état actuel reflète celle du nôtre quand il avait environ 25% de son âge actuel, soit environ 1,1 milliards d'années. "Cette étoile héberge un système planétaire qui subit actuellement les mêmes processus cataclysmiques qui se sont produits au sein du système solaire dans sa jeunesse.

Au moment où la lune a gagné la plupart de ses cratères, la Terre l'eau de ses océans et que des conditions favorables à la vie se



sont installées sur notre planète" relève Massimo Marengo de l'université de l'Iowa. Pour cette raison ainsi que pour sa proximité, Epsilon Eridani fera l'objet de nombreuses études encore.

La toute prochaine génération de télescopes, comme James Webb qui sera lancé en 2018, devrait être capable de distinguer les autres planètes dont les astronomes soupçonnent l'existence, en bordure de la ceinture externe.

SE FABRIQUER DES NEURONES À N'IMPORTE QUEL ÂGE



UNE POUPONNIÈRE (ou plutôt deux) dans le cerveau. Et à tout âge. L'annonce a de quoi réjouir en ce milieu de printemps. Bien plus en tout cas qu'une vision de cimetière, telle qu'elle a prévalu à tort pendant presque tout le 20e siècle, comme ne manque pas de le rappeler notre spécialiste Elena Sender dans le dossier de ce mois de mai 2017. Sous la calotte crânienne, en effet, ne se cachent pas seulement plusieurs dizaines de milliards de neurones connectés, destinés pour beaucoup à s'étioler au fil de la vie avant que de disparaître, vision tragique. Longtemps dissimulées aux regards des scientifiques, apparaissent désormais dans notre cerveau humain deux zones particulièrement fertiles, sises à l'intérieur d'une structure elle-même enfouie dans le système limbique, dont le nom très grec lui a déjà conféré une certaine célébrité : l'hippocampe (1).Connu pour jouer un rôle fondamental dans la mémoire, il mérite qu'on se souvienne de lui ! Et ce, à plusieurs titres. Non seulement il revêt cette malicieuse forme de petit cheval à la queue recourbée comme la créature marine que chacun connaît, non seulement il est impliqué dans la formation des souvenirs mais il fait plus : il recèle des cellules-souches qui se transforment en jeunes neurones. Encore un petit effort de langage et de mémoire ! On veut ici rendre hommage à ces deux lieux d'importance au sein de l'hippocampe : le "gyrus denté" et la "zone sous-ventriculaire". Les voici, les deux pouponnières cachées qui permettent à notre cerveau de "demeurer vif, réactif et prompt à élucider les nouveaux problèmes", comme l'explique Pierre-Marie Lledo (2) dans les pages de notre magazine comme dans des vidéos exclusives pour le site de Sciences et Avenir (et dont nous vous proposons ci-dessous un exemple).

Les neuroscientifiques émettent l'hypothèse d'une corrélation entre dépression et baisse de la neurogénèse

De quoi rendre optimiste. Mais une pouponnière, ça se respecte. Mieux, il faut lui prodiguer quelques cajoleries. Voilà pourquoi le dossier de ce mois-ci, consacré à des découvertes fondamentales en neurogénèse, devait aussi préciser le code de bonne conduite qui va avec. La neurogénèse a ses exigences, d'où les 6 conseils distillés par le Pr Lledo pour la favoriser. Nous n'en retiendrons qu'un seul ici, à coup sûr truisme pour les lecteurs de Sciences et Avenir : "A bas la routine, soyez à l'affût de la nouveauté!" À l'heure où il est de bon ton de rabâcher une certaine peur du futur, notre cerveau lui-même apporte la preuve qu'il sait/peut s'y préparer, par son renouvellement partiel.Il est frappant que les neuroscientifiques émettent même l'hypothèse d'une corrélation entre dépression et baisse de la neurogénèse. Reste qu'il leur faut encore beaucoup travailler pour compenser notre grande vulnérabilité, à nous humains. Ainsi, comment mettre pleinement au service de l'ensemble du cerveau - tout particulièrement de ses régions lésées ou dégradées - ces jeunes neurones apparus dans une autre zone ? C'est à cette question, très audacieuse, que les spécialistes se sont déjà attaqués depuis une dizaine d'années. Ils comptent une fois encore sur les ressources des cellules-souches, mais refusent de crier au miracle. Il faudra au moins une ou deux décennies avant d'avoir mis au point les bonnes techniques, estiment-ils prudemment. C'est ainsi que la science avance, quand on donne aux chercheurs les moyens de découvrir les mécanismes les plus fondamentaux de la nature. Avant que de les maîtriser.

1) Cette structure présente une symétrie dans le cerveau, qui possède donc deux hippocampes. (Hippo signifie cheval Kampos poisson courbe, Hippokampos était un monstre marin mythique).

2) Remercions ici pour son aide précieuse dans l'élaboration du dossier et l'écriture des conseils ce directeur de recherches au CNRS et directeur du département de neurosciences de l'Institut Pasteur.

LES ANTI TRANSPIRANTS OU DÉTRANSPIRANTS



Mode d'action

Les anti transpirants limitent la sécrétion de sueur par les glandes sudoripares. Ces produits, recommandés le plus souvent par les médecins , notamment par les dermatologues, constituent le traitement de première intension permettant de limiter et réguler les problèmes de transpiration intense.
Ils permettent d'agir sur les causes de la transpiration et d'en réguler son débit. La plupart des anti transpirants contiennent des sels d'aluminium qui agissent directement sur le diamètre du canal sudoripare. Les anti-transpirants sont proposés en lotions, en stick ou billes, ou en crèmes.

Mode d'utilisation

Deux à trois applications par semaine suffisent :
• Utiliser les antitranspirants tous les 2-3 jours seulement.
• Appliquer le produit le soir, sur peau sèche et propre, afin de permettre au produit de pénétrer la nuit dans les glandes sudoripares et d'éviter des manifestations d'irritations.
• Ne pas appliquer ces produits après une épilation ou un rasage dans les 2 jours précédants.

Hydratation du sportif



Une bonne hydratation est indispensable pour éviter l'apparition de blessures, de tendinites, crampes, fatigue, hyperthermie, troubles digestifs, diminution de la performance.
L'eau est indispensable à tout effort physique
• La perte d'eau pendant un effort peut être rapide
• Une bonne hydratation permet une meilleure récupération.
• L' hydratation doit être suffisante : tout au long de la journée avant et après l'effort, et bien entendu au cours de l'effort.

S'hydrater avant pendant et après l'effort

Ne pas attendre d'avoir soif pour boire, surtout lorsqu'il fait chaud

Avant l'effort
Boire de l'eau plate le plus souvent 2 heures avant l'effort

Pendant l'effort
Boire de l'eau par petites gorgées : Toutes les 10 à 15 minutes, boire 2 grandes gorgées de 100 à 200 ml

Après l'effort
Compenser les pertes d'eau en buvant de l'eau
Boire à distance des repas

Vent, Temps froid ou chaud
Boire davantage en altitude, quand il fait froid ou chaud pour un effort identique

Reconnaitre les manifestations de la déshydratation

• Une bonne hydratation est indispensable au maintien de l'équilibre et au bon fonctionnement de notre organisme.
• Cet équilibre ne fonctionne que si les apports hydriques compensent les pertes.

Une déshydratation modérée

Une déshydratation modérée peut survenir et provoquer une fatigue et une lassitude

Une déshydratation sévère

Une déshydratation plus sévère entraine une altération de l'état général nécessitant un avis médical urgent.
•Confusion, troubles de la conscience : une confusion et des troubles de la conscience peuvent apparaitre dans des formes plus sévères correspondant à plus de 4% de perte du poids
• Sensation d'avoir très soif au cours de l'effort
• Jambes lourdes
• Essoufflement
• douleurs musculaires et tendineuses, entorses...

L'oeuf dur - Aliment coupe faim pour perdre du poids



De nombreux aliments peuvent être consommés à volonté étant donné leur faible apport calorique et car ils déclenchent une sensation de satiété qui évite de manger à nouveau.
L'oeuf dur, et particulièrement le blanc d'oeuf est conseillé à tous ceux qui désirent faire attention à leur poids ou bien faire un régime.

Peu de calories

L'oeuf dur rassasie rapidement et apporte peu de calories, de l'ordre de 80 Kilocalories environ. Il est riche en protéines et rassasie sur une longue période.

Préférer le blanc d'oeuf

Préférer le blanc d'oeuf et enlever le jaune qui contient des matières grasses et du cholestérol.
Le blanc d'oeuf représente est constitué principalement d'eau (plus de 80%) et d'eau. Le blanc d'oeuf peut se consommer à volonté.

Lors d'un régime

Pensez à en consommer fréquemment, en entrée par exemple, en salade. De nombreuses recettes peuvent être préparées à base de blancs d'oeuf.

Bienfaits du café



VERTUS
• Appareil uro-génital : • une consommation quotidienne (3 tasses par jour) permet :
• d'améliorer le volume mictionnel sans modifier le débit urinaire de pointe,
• une meilleure motricité des spermatozoïdes.
• Mémoire : • diminue les troubles de la mémoire liés à l'âge,
• améliore la mémoire à long terme, la capacité à anticiper et les performances aux tests psychomoteurs.
• cirrhose : • 2 tasses de café par jour diminuent de 40 % le risque de cirrhose,
• protège des hépatocarcinomes cellulaires.
• Cancer : • risque de cancer de la bouche, du pharynx et de l'oesophage diminué.
• Migraine : • effet vasoconstricteur des artères cérébrales qui agit sur les migraines et les céphalées chroniques quotidiennes.
• Régulation de la glycémie : • effet modulateur du passage systémique du glucose au niveau de l'intestin grêle grâce aux polyphénols et à l'acide cholinergique présents dans la caféine.
• Régulation du transit, lutte contre la constipation.

MÉFAITS
• Cancers : • vessie, côlon et rectum : risque cancéreux par la diminution de sécrétion exogène de cholestérol et d'acide biliaire en rapport avec la consommation de caféine.
• Oeil : • problèmes de pression oculaire chez les sujets à risque de glaucome.
• Cerveau : • plus de 6 tasses par jour : risque d'hémorragies méningées chez les porteurs d'anévrisme cérébral.
• Grossesse : • risques de fausses couches et de naissances d'enfants mort-nés.
• Dermatologie : • prurit, conjonctivite, rhinite, asthme, dermatite atopique.
• Coeur et hypertension : • hypertension artérielle chez les personnes à risques avec une consommation abusive,
• rigidité de l'aorte quand le café est associé à la cigarette,
• risque de maladie coronarienne.
• Effet sur les lipides, augmente le taux de cholestérol.
• Sommeil : • influe négativement sur la qualité du sommeil,
• diminue la sécrétion de mélatonine.

tajine de poulet au gingembre frais

Ingrédients pour 4 personnes

- un poulet de 1,5 kg
- 1 oignon
- 1 cc de poivre
- 1/2 cc de sel
- 2 cs de persil
- 1/2 citron confit
- 1/2 cc de curcuma
- 1 cc de gingembre en poudre
- 1/2 cc de cumin
- 1 verre d'huile de tournesol

Pour la sauce au gingembre :

- 250 gr de gingembre frais
- 2 cs d'huile d'olive
- ½ cs de cumin + ½ cc de curcuma
- Le jus d'1/2 citron + 2 gousses d'ail

Préparation

• Déposer le poulet coupé en morceaux dans le plat à tajine
• Emincer l'oignon, le déposer sur le poulet ainsi que les épices, poivre, sel,



ail hâché, persil, citron confit et le verre d'huile ; remuer le tout avec une spatule, arroser d'un verre d'eau et faire cuire 40 mm
• Pendant ce temps, préparer le gingembre frais : râper les 250 gr de gingembre ; les faire revenir dans une poêle avec 2 cs d'huile d'olive et le cumin ; arroser avec le jus de citron ; laisser cuire 5 mm
• Arroser le poulet avec la préparation au gingembre et poursuivre la cuisson jusqu'à obtention d'un poulet bien moelleux (ajouter un peu d'eau si nécessaire) ; couvrir avec le chapeau du plat à tajine

Konafa

Ingrédients :

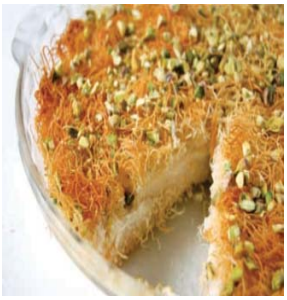
• 500 g de cheveux d'ange
• 100 g de beurre
• 50 g. de noisettes hâchées
• 75 g. de raisins secs
• 50 g. de noix de coco rapée
• 4 c. à soupe de sucre glace
• 2 verres de sucre
• 1 verre d'eau
• le jus d'un demi citron

Préparation

1. Préparez un sirop avec les 2 verres de sucre, le verre d'eau et le jus de citron.

2. Dans un moule beurré, disposez la moité des cheveux d'ange. Bien les tasser pour qu'ils prennent la forme du moule.

3. Versez le moitié du beurre fondu dessus, saupoudrez de sucre glace, des raisins secs, des noisettes hâchées et de la



noix de coco rapée et finir par le reste de cheveux d'ange. Versez le reste de beurre et mettre à cuire 40 mn à une température de 180°. Après 20 mn, retournez le gâteau et finissez la cuisson.

4. Au bout de ce temps, sortez la konafa du four et versez le sirop dessus.

5.A déguster tiède ou froid, suivant votre goût.

21.00 : Le labyrinthe : la terre brûlée



FILM DE SCIENCE-FICTION - Etats-Unis (2015)

Thomas et ses amis, les autres blocards, sont parvenus à sortir du labyrinthe. Les jeunes gens découvrent un monde en proie au chaos, avant d'être recueillis par Janson, dans un abri où ils rencontrent d'autres survivants. Parmi eux, Aris, indique à Thomas le fonctionnement du lieu, moins hospitalier qu'il n'apparait. Bien décidé à en savoir plus, et à retrouver Teresa, emmenée dans un autre département, Thomas explore avec Aris les recoins de l'abri. Il découvre bientôt qu'on y pratique d'inquiétantes expériences.

21.00 : Tellement proches



COMÉDIE - France (2009)

A Paris, en septembre 1993, Alain, 35 ans, cherche du travail. Comme chaque fin de semaine, il va dîner à Créteil chez son beau-frère, Jean-Pierre. Entre ce petit avocat, sa belle-soeur Catherine, une donneuse de leçons et sa femme Nathalie, trop passive, Alain est au bord de la crise de nerfs. Roxane, la soeur cadette de Catherine, arrive alors au bras de Bruno, qu'elle a rencontré le matin même.

21.00 : Brokenwood



SÉRIE POLICIÈRE - Nouvelle-Zélande (2016) 4 saisons / 17 épisodes

Philip Hendersen contemple avec stupeur sa récolte décimée. Son impressionnant épouvantail a empêché les oiseaux de s'approcher du champ, mais les dégâts ont vraisemblablement été causés par quelqu'un. Il aperçoit son voisin, Doug Randall, dans un pick-up. Il le contraint de s'arrêter et se dispute violemment avec lui. Le jour d'après, Philip est retrouvé mort, attaché au mannequin installé pour faire fuir les volatiles. Selon la légiste, il aurait été empoisonné. Mike et Kristin mènent l'enquête. Leurs premiers soupçons se portent sur la femme de Doug.

21.00 : Zone interdite



MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 211 épisodes

Dormir constitue un besoin vital. Pourtant, de nombreux Français estiment en manquer. Aurélie, 34 ans, est insomniaque depuis l'enfance. Pour enfin trouver le sommeil, elle teste l'une des dernières innovations high-tech. A l'inverse, Camille, 27 ans, dort en moyenne 15 heures par jour. Une situation qui handicape sa vie quotidienne. Pour obtenir un diagnostic, la jeune femme passe 48 heures au service des pathologies du sommeil de la Pitié-Salpêtrière, à Paris. Gérard et Adeline connaissent, quant à eux, des nuits très agitées. Rencontre également avec l'humoriste Kheiron, un insomniaque heureux.

21.00 : MARSEILLE / BORDEAUX



FOOTBALL 2017 saisons / 271 épisodes

Au coude-à-coude avec Monaco et Lyon pour la deuxième place, Valère Germain et ses coéquipiers marseillais ont démontré qu'ils avaient les arguments pour combattre à armes égales avec les cadors du championnat de Ligue 1. Même s'il se heurte au maudit plafond de verre et pêche dans la finition, l'Olympique de Marseille monte en puissance depuis quelques semaines. Face à Bordeaux, les hommes de Rudi Garcia vont devoir combler les lacunes dans le jeu. Les joueurs de Gustavo Poyet avaient réussi, fin janvier à faire tomber Lyon...

21.00 : On n'est pas couché



TALK SHOW 12 saisons / 411 épisodes

Aux côtés de Laurent Ruquier, Christine Angot et Yann Moix commentent les événements de la semaine écoulée. Le trio reçoit cette fois Delphine Batho, députée socialiste de la 2e circonscription des Deux-Sèvres, ainsi que le chanteur Cali, venu présenter son livre «Seuls les enfants savent aimer» (Cherche Midi). L'humoriste, chroniqueur et réalisateur Laurent Baffie évoque son ouvrage «Mes petites annonces drôles, poétiques ou franchement limite» (Kero). Mélody Gardot défend son album «Live in Europe».

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	05:40	05:44	05:58	05:49	06:05	06:10	06:13
Dohr	12:43	12:48	13:02	12:53	13:09	13:14	13:17
Açr	15:47	15:53	16:06	16:03	16:14	16:19	16:23
Maghrib	18:17	18:22	18:36	18:32	18:43	18:48	18:52
Icha	19:37	19:42	19:56	19:48	20:03	20:08	20:11

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6010 – DIMANCHE 2 DJOUMADA EL THANIA 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	10°
Oran	16°	9°
Constantine	12°	5°
Ouargla	21°	10°

SUITE À UNE INTERVENTION MUSCLÉE DES ÉLÉMENTS DE LA BRI

Une fille libérée des mains de ses ravisseurs à Tizi Ouzou

La brigade de recherches et d'intervention de la section criminelle des Ouadhias relevant de la Sûreté de Tizi Ouzou a réussi, avant-hier, à libérer une jeune fille enlevée il y a quelques jours. L'opération a permis d'arrêter deux présumés ravisseurs, a précisé hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).



Selon la direction des relations publiques de la DGSN, la localisation de la jeune fille, après plusieurs jours de disparition, a eu lieu en un laps de temps très court soit une demi-heure seulement après l'alerte donnée par la sœur de la victime.
En effet, cette dernière s'est présentée avant-hier au siège de la Sûreté de daïra des Ouadhias pour signaler la disparition, depuis plusieurs jours, de sa sœur suite à son enlèvement par des inconnus. En lançant, très rapidement, une enquête dans le cadre du plan «Alerte enlèvement», les enquêteurs de la Brigade de recherches et d'intervention (BRI) des Ouadhias ont réussi, en trente minutes seulement, à localiser le lieu de détention de la jeune fille et à identifier l'un des ravisseurs. C'est ainsi qu'un plan d'intervention a été élaboré afin de libérer l'otage. En exécution d'un mandat de perquisition du domicile où la fille était séquestrée, délivré par le procureur de la République, les éléments de la BRI ont investi le lieu, ce qui a permis la libération de la jeune fille et l'arrestation de deux ravisseurs, a indiqué la DGSN.
Après l'achèvement de l'enquête, deux dossiers pénaux ont été préparés contre les deux présumés ravisseurs. Ces derniers ont été présentés hier aux autorités judiciaires compétentes.
Pour rappel, la région des Ouadhias a été le théâtre de plusieurs enlèvements commis par des personnes souvent avides de gains faciles ou à des fins sexuelles. En août 2014, le fils d'un entrepreneur du village d'Aït Djemaâ, dans la commune d'Aït Bouaddou, au sud de la wilaya de Tizi Ouzou, âgé de 31 ans, a été enlevé la veille de la fête de l'Aïd el-Fitr par un groupe terroriste, non loin de son domicile. Quelque temps après leur forfait, les ravisseurs ont contacté les parents de la victime pour exiger une forte rançon et fixer un lieu pour effectuer la «transaction» contre sa libération.
Alertés immédiatement par la famille de la victime, les éléments des forces de police, combinées à celles de la Gendarmerie nationale et de l'ANP, se sont alors déplacés de nuit, à bord de véhicules banalisés, au lieu du rendez-vous fixé par les terroristes, non loin du village d'Aït Amar, pour procéder à leur encerclement.
Totalement piégés, les ravisseurs ont alors ouvert le feu et un échange de tirs nourris s'en est suivie. Pris de panique, les terroristes ont alors profité de l'obscurité pour prendre la fuite, tout en abandonnant sur place leur otage et son propre véhicule, au grand soulagement de la victime et des membres de sa famille. Cinq jours avant, un autre enlèvement avait ciblé une jeune personne, le dénommé Amar G., à Ath Zmenzer, à 15 km au sud de Tizi Ouzou.
Libéré suite à une intervention des forces de sécurité, l'otage, traumatisé, a été pris en charge par une équipe médicale dont des psychologues. En juin 2013, une jeune fille âgée de 26 ans a été kidnappée dans la commune d'Aïn El Hammam, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou.
La jeune fille se trouvait avec sa mère à proximité de l'hôpital d'Aïn El Hammam lorsqu'elle a été enlevée par des ravisseurs au nombre indéterminé Elle a été sauvée suite à une opération des forces de sécurité.

Sofiane Abi

ALORS QU'UNE FAMILLE DE SIX PERSONNES A ÉTÉ SAUVÉE IN EXTREMIS

Le gaz tue un enfant de 5 ans à Constantine

LE MONOXYDE de carbone a fait hier sa première victime à Constantine. Un enfant de cinq ans y a succombé aux environs de 13 heures, à l'intérieur d'un appartement situé à l'unité de voisinage 8, à la ville nouvelle Ali-Mendjli, dans la commune du Khroub, apprend-on auprès du chargé de communication de la Protection civile. Un parent du petit garçon, un homme âgé de 44 ans, a été, pour sa part, sauvé in extremis. Complètement inconscient, le malheureux a été transporté dans un état jugé grave au service des urgences de l'hôpital Dr Benchrif de la nouvelle cité, après avoir reçu in situ les premiers soins de la part des éléments de la Protection civile. Deux autres personnes parmi les voisins des deux victimes ont été également secourues sur place avant leur admission au niveau de la même structure sanitaire. Une femme de 41 ans, en état de choc, a perdu connaissance à l'annonce de la mauvaise nouvelle et un quinquagénaire a été victime d'un pic glycémique.
Une défaillance au niveau du chauffe-eau est à l'origine du drame, apprend-on.
Plus tard dans la soirée, vers 22h30, les éléments de la Protection civile de la localité d'Aïn Smara, à une quinzaine de km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, sont intervenus pour porter secours à six personnes victimes d'une intoxication par ce gaz mortel. Agées entre 6 et 51 ans, les victimes ont reçu les premiers soins avant leur évacuation vers le dispensaire de la localité. Une fuite de gaz du chauffe-eau serait également à l'origine de l'incident.
A la fin de janvier, onze personnes ont failli succomber à ce gaz mortel. Agées entre 3 et 48 ans, quatre ont été asphyxiées à la cité Hricha-Amar, à Ain Smara, et sept autres dans la ville nouvelle Ali-Mendjli. Des défaillances au niveau des canaux d'échappement des gaz brûlés d'appareils de chauffage ont souvent été citées comme les principales causes de ces incidents.
Trois personnes ont perdu la vie l'année dernière à cause du monoxyde de carbone, selon le bilan établi récemment par la cellule de communication de la Protection civile de la capitale de l'Est. Il est toutefois utile d'indiquer que la quasi-totalité des cas d'asphyxie par les gaz brûlés, signalés ces derniers mois dans la capitale de l'Est, ont eu pour théâtre les nouvelles cités. Ali-Mendjli vient en pole position puisque plus des 80% des cas enregistrés s'y sont produits.
Si les mesures de sécurité restent le dernier souci des habitants fraîchement installés dans des appartements flambant neufs, il n'en demeure pas moins que la dotation de ces nouvelles bâtisses en appareillage de piètre qualité s'avère aussi être une source de préoccupation. En effet, nombreux sont les citoyens aux revenus moyens qui ont recours à des appareils de chauffage peu coûteux, installés souvent par une main-d'œuvre peu qualifiée, et ce bien que les services de la Sonelgaz et ceux de la Protection civile ne cessent de lancer des appels à la vigilance.

Amine B.



29e ANNIVERSAIRE DE LA JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

Reconnaissance aux héros

DANS LE CADRE de la célébration de la Journée du chahid, le forum de la Mémoire d'El Moudjahid, initié en coordination avec l'association Machaâl Echahid, a organisé hier une conférence historique dont le thème principal a porté sur les raisons du choix de la date du 18 février d'instaurer la Journée nationale du chahid. Le président de l'association Machaâl Echahid, Mohamed Abbad, a indiqué que «l'association organise chaque année, depuis 29 ans, soit depuis que le 18 février a été choisi comme journée nationale du chahid, une journée historique axée sur des thèmes relatifs à cette commémoration». Aussi, pour cette année, il a indiqué que le thème choisi œuvre à rendre un vibrant hommage aux martyrs, autrement dit une reconnaissance aux dizaines de milliers de martyrs tombés au champ d'honneur. Le docteur Salim Kellala, politologue, enseignant à la Faculté d'Alger III, est revenu sur le choix de cette date, « le 18 février 1989, première rencontre à Alger des enfants de chouhada. C'est à cette occasion que les présents avaient proposé l'instauration d'une journée nationale qui marque le serment de fidélité à nos glorieux chouhada», a-t-il indiqué. «Depuis sa consécration en 1989, cette journée témoigne d'une volonté de fidélité et de continuité», a-t-il ajouté. Mohand-Arezki Ferrad, écrivain et ancien député du FFS, s'est dit honoré d'assister à cette commémoration : «Je me réjouis d'assister à pareille cérémonie. Ça me fait chaud au cœur de voir que les martyrs ne sont pas oubliés par cette génération, parce que l'histoire de notre pays repose sur le sacrifice de ces héros anonymes.» «Cette journée du 18 février doit être exclusive et nous interpelle pour nous imprégner des hautes valeurs de ces hommes dont les noms sont incrustés à jamais dans la mémoire collective du peuple et pour qui ils n'ont pas hésité à donner ce qu'ils ont de plus cher, la vie «, a-t-il enchaîné. La cérémonie aura été ainsi l'occasion de rendre un hommage appuyé aux martyrs de la cause nationale. **S. M.**